

Urgence - Secourisme
Action sociale
Santé - Autonomie
Formation
Action internationale



150 ANS
À VOS CÔTÉS

1864
2014

RAPPORT ANNUEL 2014

Sommaire

■ Éditorial du Professeur Jean-Jaques Eledjam, président de la Croix-Rouge française	3
■ L'organisation de la Croix-Rouge française	4
Les instances et le pilotage au niveau national	6
Une organisation territoriale	11
■ Les faits marquants	16
■ Nos actions	22
Urgence et secourisme	25
Action sociale	29
Santé et autonomie	33
Formation.....	37
Action internationale	41
■ Les moyens de l'action	46
150 ans de la Croix-Rouge française !	48
Deuxièmes Assises de la jeunesse	52
■ Les femmes et les hommes de la Croix-Rouge française	54
58 012 bénévoles	56
18 442 salariés	58
■ Partenariat et mécénat	60
Les partenaires et mécènes privés	62
Les partenaires financiers institutionnels à l'international	72
■ La Croix-Rouge française en chiffres	78

Déclarée année de l'engagement associatif par le gouvernement, 2014 marquait aussi le 150^e anniversaire de notre grande et belle association!

Ces douze mois ont été pour nous l'occasion de valoriser nos missions, de faire connaître la diversité de nos métiers et, bien sûr, de rendre un hommage appuyé aux femmes et aux hommes qui font vivre la Croix-Rouge au quotidien. Au moment d'écrire ces lignes, je voudrais donc tout particulièrement remercier les 58 000 bénévoles et les 18 000 salariés de notre association pour leur mobilisation et leur générosité sans faille.

Depuis 150 ans, la Croix-Rouge française est parvenue à tisser un lien unique et fort avec les Français, à travers les situations de crise, mais aussi grâce à sa présence quotidienne auprès des plus vulnérables. Cet ancrage historique associé à l'idéal d'humanité et de solidarité que nous incarnons fait notre identité, notre force et notre différence!

Aujourd'hui nous devons poursuivre nos efforts et développer nos actions pour améliorer encore notre réponse aux besoins grandissants des personnes que nous accompagnons. En 2014, la Croix-Rouge française a, une fois de plus, été confrontée à des défis de taille. En Guinée d'abord, avec l'épidémie d'Ebola qui a fait plus de 11 000 morts. Sur le terrain, à la demande du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), nos équipes ont assuré la gestion du centre de traitement Ebola (CTE) de Macenta. En étroite collaboration avec les ministères de la Santé, de la Défense et de l'Intérieur, elles ont fait preuve d'un professionnalisme à la hauteur de cette crise sanitaire dramatique.

En France, les départements du Gard, de l'Hérault et du Var furent quant à eux lourdement touchés par de violentes intempéries. Là encore, nos équipes ont réagi rapidement et apporté une aide efficace sur la durée aux populations sinistrées : premiers secours, soutien psychologique, opérations de nettoyage des habitations inondées...

Au-delà de ces situations d'exception, je n'oublie pas non plus les actions sanitaires, sociales et médico-sociales que nous menons chaque jour au sein de nos unités, de nos délégations mais aussi de nos établissements et services. Grâce au dévouement et à l'engagement de nos bénévoles et salariés, des centaines de milliers de personnes sont écoutées, orientées, soutenues et soignées tout au long de leur parcours de vie.

Dans un monde agité par les crises, où les inégalités sociales ne cessent de se creuser, notre rôle et nos responsabilités sont plus importants que jamais. Depuis 150 ans et pour les années à venir, la Croix-Rouge française entend lutter contre toutes les formes de souffrance, portant haut et fort un message d'engagement, d'humanité, d'espoir et de fraternité.



Professeur Jean-Jacques Eledjam
Président de la Croix-Rouge française

L'ORGANISATION DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

150 ANS
À VOS CÔTÉS



23 AOÛT 1978
Retour de colonies de vacances,
séjour organisé par le comité
du XIII^e arrondissement, Paris.
© CRF

L'organisation de la Croix-Rouge française

Parce que la Croix-Rouge française a de grandes ambitions, qu'elle a de grands devoirs, accompagnés d'exigences rigoureuses, et qu'elle agit dans un environnement complexe et sans cesse en mouvement, son organisation évolue régulièrement. Cela comprend la clarification des rôles respectifs des dirigeants bénévoles et salariés aux différents échelons de l'association. Les instances nationales définissent la politique de l'association, fixent le cadre général de sa mise en œuvre et la contrôlent. Elles peuvent déléguer une partie de leurs compétences aux instances régionales. Cela s'accompagne d'une chaîne de pilotage professionnalisée pour les établissements, sous l'autorité du directeur général. Chaque établissement est également doté d'un conseil de surveillance qui vérifie la conformité du projet d'établissement à la stratégie et aux politiques de l'association, contrôle la qualité de la gestion, assure le lien entre l'établissement et les activités bénévoles de l'association.

LES INSTANCES ET LE PILOTAGE AU NIVEAU NATIONAL

Les instances nationales définissent la politique de l'association, fixent le cadre général de sa mise en œuvre et la contrôlent. Elles peuvent déléguer une partie de leurs compétences aux instances régionales.

L'assemblée générale

L'assemblée générale (AG) est composée des membres du conseil d'administration, des présidents des délégations régionales, départementales et territoriales, ainsi que des délégués régionaux et départementaux désignés. L'assemblée générale annuelle entend le rapport moral du président, le rapport de gestion du conseil d'administration, puis les rapports des commissaires aux comptes, de la commission nationale de surveillance et du comité de coordination des délégations régionales.

Le conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil d'administration (CA) responsable devant l'assemblée générale, assisté du bureau national. Il se réunit au moins quatre fois par an. Dans le cadre des orientations décidées par l'assemblée générale, le conseil d'administration définit la stratégie pluriannuelle de la Croix-Rouge française. Il délibère sur les affaires qui engagent de manière importante ou pour l'avenir la politique de l'association. Il vote le budget, maintient l'unité de l'association et exerce son autorité sur l'ensemble des activités de la Croix-Rouge française.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du conseil ayant voix délibérative

Collège des membres issus des départements élus par l'assemblée générale :

- Monsieur Pierre BÉNARD
- Monsieur Michel BESNEHARD
- Monsieur Jean-Loup BLANC
- Monsieur Antoine BOUTONNET
- Docteur Caroline CROSS
- Madame Caroline CUSSAC
- Monsieur Christian DOUBRÈRE
- Monsieur Cédric DUVION
- Professeur Jean-Jacques ELEDJAM
- Docteur Françoise FROMAGEAU
- Madame Sylvie GRANDIN

- Docteur Jacqueline IBRAHIM
- Monsieur Serge LECLERC
- Monsieur Vladimir MÉNARD
- Monsieur Daniel MEYRAN
- Monsieur Armand PEREGO
- Docteur Bertrand ROUSSEAU
- Monsieur Marc ZYLTMAN

Représentant de l'Outre-mer élu par l'assemblée générale :

- Monsieur Henri-Claude ROBERT

Collège des personnes qualifiées élues par l'assemblée générale :

- Docteur Mohamed ABDELATIF
- Monsieur Claude BAILLARD
- Professeur François BRICAIRE
- Monsieur Philippe DA COSTA
- Madame Mireille GAÛZÈRE
- Madame Marie-Esther ROUFFET
- Docteur Robert SEBBAG
- Professeur Jean-Etienne TOUZE
- Monsieur Jean-Jacques TRÉGOAT

Le bureau national

Sous le contrôle du conseil d'administration, il délibère sur toute question dépassant la gestion courante mais ne nécessitant pas d'être portée devant le conseil d'administration. Le bureau national se réunit une fois par mois et est composé de membres élus au sein du conseil d'administration.

LES MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

Président

- Professeur Jean-Jacques ELEDJAM

1^{re} vice-présidente

- Docteur Caroline CROSS

2^e vice-présidente

- Madame Caroline CUSSAC

Commission statuts et bénévolat

Présidente

- Docteur Françoise FROMAGEAU

Commission action internationale

Président

- Professeur François BRICAIRE

Commission action sociale, urgence et secourisme

Président

- Monsieur Marc ZYLTMAN

Commission établissements sanitaires, médico-sociaux et de formation

Présidente

- Docteur Jacqueline IBRAHIM

Vice-président

- Monsieur Jean-Jacques TRÉGOAT

Commission budget, finances et ressources humaines

Président

- Monsieur Claude BAILLARD

Vice-président

- Docteur Mohamed ABDELATIF
-

Le président national

Le président de la Croix-Rouge française est élu par le conseil d'administration en son sein. Le président, en accord avec le conseil d'administration et le bureau national, conduit la politique de la Croix-Rouge française. Il veille au respect des statuts et du règlement intérieur. Il est garant de la neutralité, de l'indépendance et de l'unité de la Croix-Rouge française. Le président représente la Croix-Rouge française dans ses rapports avec les pouvoirs publics, et dans ses relations internationales, notamment les organisations internationales, le CICR, la FICR et les autres sociétés nationales.

Le comité des sages

Le comité des sages est composé de douze membres, adhérents de la Croix-Rouge française, choisis en raison de leurs compétences en lien avec les activités de la Croix-Rouge française, élus par le conseil d'administration sur proposition du président. Il a un rôle consultatif. Il est force de proposition à l'égard du conseil d'administration.

LES MEMBRES DU COMITÉ DES SAGES

Présidente

- Madame Simone PREYSSAS

Chancelière

- Madame Anny-France THURET

Membres

- Monsieur Jean-Louis CORDESSE
 - Monsieur Alain JACQUET
 - Monsieur Jean LAUGIER
 - Docteur Yves LOUVILLE
 - Madame Nicole NAUDIN
 - Monsieur Jacques RAYÉ
 - Madame Virginia ROUGIER
 - Professeur Danièle SOMMELET
 - Monsieur Henri THÉMIA
 - Monsieur Jean-Loup VALENTIN
-



La commission nationale de surveillance

La commission nationale de surveillance est élue par l'assemblée générale. Composée de neuf membres, elle intervient devant le conseil d'administration à la demande de ce dernier et chaque fois qu'elle l'estime nécessaire, pour l'informer et lui présenter ses observations.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE DE SURVEILLANCE

Président

- Monsieur Pierre LACOUR

Vice-présidente :

- Madame Rose-Anne de SÉLANCY

Secrétaire :

- Monsieur Pierre RICHARD

Membres

- Monsieur Jean ABBAD
- Monsieur Paul BAUTZ
- Madame Ria CALONIUS
- Professeur Claude-François DEGOS
- Monsieur Philippe DELERS
- Monsieur François NOVELLINO

Le comité de prévention et de maîtrise des risques

Le comité de prévention et de maîtrise des risques est composé de membres issus des instances nationales, nommés par le président national. Sa mission est d'assister, à titre consultatif, le président et le conseil d'administration sur la maîtrise de l'ensemble des risques auxquels la Croix-Rouge française se trouve exposée.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE PRÉVENTION ET DE MAÎTRISE DES RISQUES

Présidente

- Madame Mireille GAÛZÈRE

Membres

- Madame Caroline CUSSAC
- Monsieur Pierre BÉNARD
- Monsieur Pierre RICHARD
- Professeur Claude-François DEGOS
- Docteur Jacqueline IBRAHIM
- Professeur Jean-Etienne TOUZE

Le comité de coordination des délégations régionales

Le comité de coordination des délégations régionales est composé de l'ensemble des présidents de délégation régionale, d'un représentant de la commission nationale de surveillance et du comité des sages. Le président national en assure la présidence. Le directeur général y assiste et en assure le secrétariat. Ce comité constitue un lieu d'information, d'échange et de concertation pour l'animation, le soutien et l'accompagnement des délégations.

Le directeur général

Le directeur général (DG) de la Croix-Rouge française est nommé par le président national sur avis conforme du CA. Dans le cadre de la délégation de pouvoir qui lui est confiée par le président après accord du CA, le DG prépare et exécute les décisions et les orientations arrêtées par les instances nationales de la Croix-Rouge française. Il a autorité sur l'ensemble du personnel salarié de la Croix-Rouge française, par délégation du président.

Le siège

Par délégation du président, et sous l'autorité de la direction générale, le siège prépare et met en œuvre les décisions des instances nationales. Il assure également un rôle de pilotage stratégique des activités, de portage des activités internationales et de certaines grandes opérations nationales. Le siège assure la gestion courante de l'association, en apportant soutien et conseil aux délégations, unités et établissements. Les directions régionales sont des composantes du siège.

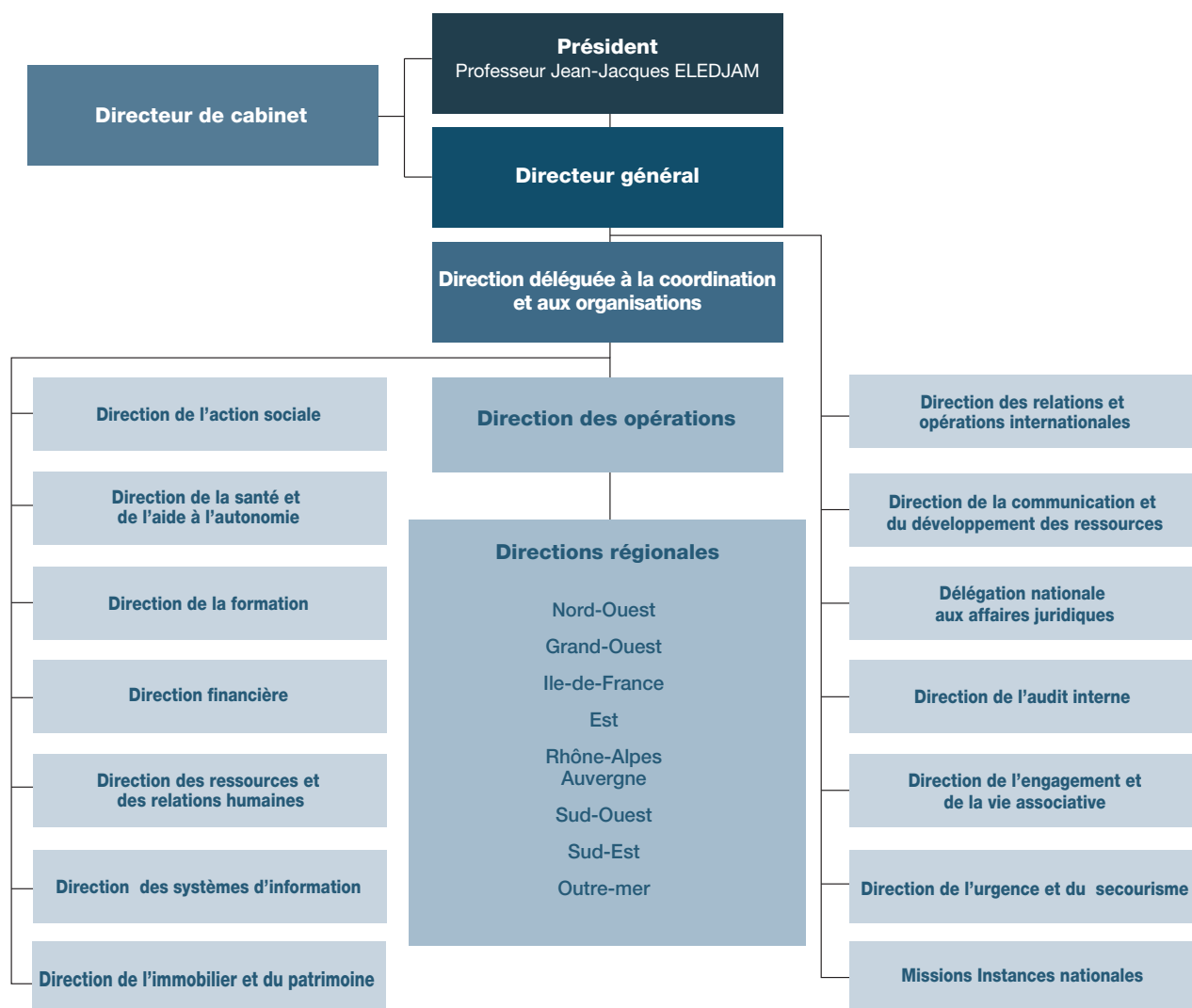
Directions métier

- Action sociale
- Formation
- Santé et aide à l'autonomie
- Relations et opérations internationales
- Urgence et secourisme

Directions support

- Communication et développement des ressources
- Engagement et vie associative
- Ressources et relations humaines
- Finances
- Systèmes d'information

SCHÉMA DES INSTANCES NATIONALES



UNE ORGANISATION TERRITORIALE

La Croix-Rouge française, personne morale unique, est organisée en trois échelons territoriaux, composés respectivement de délégations régionales, de délégations départementales ou territoriales et d'unités locales. Leurs organes délibératifs sont élus.

Les délégations régionales

La circonscription de chaque délégation régionale est arrêtée par le conseil d'administration après avis des bureaux des délégations départementales ou territoriales concernées.

La délégation régionale est **chargée de coordonner la stratégie de l'association sur son territoire**, dans le respect des orientations définies par les instances nationales.

La délégation régionale est administrée par un conseil composé d'au moins sept membres.

Le conseil de délégation régionale élit en son sein un bureau.

Les délégations départementales ou territoriales

Chaque département constitue une délégation départementale (DD) ou une délégation territoriale (DT) s'il n'y a pas d'unité locale dans le département. La DD ou la DT est chargée d'animer, de coordonner et de contrôler les actions des unités locales dans le cas d'une DD, et celles des équipes et des antennes locales dans le cas d'une DT, conformément aux orientations définies par les instances nationales et régionales.

Intermédiaire entre les unités locales et le siège, elle assure la solidarité, y compris financière, en faveur des unités locales en difficulté.

La délégation départementale ou territoriale est administrée par un conseil qui élit en son sein un bureau.

Les délégations d'Outre-mer

En Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Wallis, à Futuna et à

Saint-Pierre-et-Miquelon, l'organisation de la Croix-Rouge française ne comporte qu'un seul échelon, appelé délégation d'Outre-mer, qui **exerce les mêmes attributions et présente la même organisation qu'une délégation territoriale**. Les missions dévolues à l'échelon régional sont exercées par le bureau national.

Les unités locales

Chaque département comprend un certain nombre d'unités locales dont chacune est constituée par l'ensemble des adhérents de la Croix-Rouge française de sa zone d'action. L'unité locale est, dans sa zone d'action, **chargée de l'action de proximité de l'association** afin de répondre aux besoins locaux, particulièrement dans les domaines de l'accueil, de l'écoute et de l'orientation des personnes, de l'action sociale, de l'urgence et du secourisme. Elle se conforme, dans les actions qu'elle conduit, aux orientations définies par les instances nationales, régionales et départementales.

Chaque unité locale est administrée par un bureau dont le nombre de membres est arrêté tous les quatre ans par le conseil de la délégation départementale.

Dans le cas d'une délégation territoriale, le territoire est réparti entre antennes locales sans autonomie statutaire ni financière.

Être élu à la Croix-Rouge française

Les élections générales à la Croix-Rouge française ont lieu tous les quatre ans. Leurs modalités sont précisées dans le règlement intérieur.

Les élections au sein des différents organes délibératifs de la Croix-Rouge française ont lieu à bulletin secret.

Tous les membres des organes délibératifs de la Croix-Rouge française doivent être adhérents majeurs. Ils exercent leur fonction gratuitement.

Les frais de mission peuvent être remboursés selon les modalités arrêtées par le conseil d'administration.

Pour plus d'informations, téléchargez nos statuts et règlement intérieur sur notre site web :

www.croix-rouge.fr/Mediatheque/Publications

LES INTER-RÉGIONS CROIX-ROUGE FRANÇAISE



Les directions régionales

Le management régional est structuré en huit directions régionales correspondant aux inter-régions Croix-Rouge

française (Grand Ouest ; Est ; Ile-de-France ; Nord-Ouest ; Outre-mer ; Rhône-Alpes-Auvergne ; Sud-Est ; Sud-Ouest).



Convention régionale
Rhône-Alpes-Auvergne
à Clermont-Ferrand.

LES PRÉSIDENTS RÉGIONAUX

Alsace-Lorraine

- Monsieur Armand PEREGO

Aquitaine

- Docteur Bertrand ROUSSEAU

Basse-Normandie

- Monsieur Martial GERMAIN

Bourgogne

- Monsieur Pierre DESRAY

Bretagne

- Monsieur Bernard RAYNAL

Centre

- Monsieur Vincent POSADA

Champagne-Ardenne

- Madame Jacqueline IBRAHIM

Franche-Comté

- Monsieur Philippe COURTIEU

Ile-de-France

- Monsieur Philippe LE GALL

Languedoc-Roussillon

- Monsieur Michel HUGUET

Massif central

- Monsieur Alain GAILLARD

Midi-Pyrénées

- Monsieur Jean CARENSAC

Nord-Ouest

- Monsieur Pierre BÉNARD

Pays-de-la-Loire

- Monsieur Sylvain STARCK

Poitou-Charentes

- Monsieur Albert AGUILLERA

Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse

- Monsieur Claude MATTHIEU (par intérim)

Rhône-Alpes

- Monsieur Jean-François GUINET

Outre-mer

Guyane, Martinique, Guadeloupe, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna.

Monsieur Henri-Claude ROBERT, administrateur en charge de l'Outre-mer, représente l'Outre-mer au conseil d'administration et à la réunion des présidents régionaux.

LES DIRECTEURS RÉGIONAUX

Nord-Ouest

- Monsieur Thierry FAUVEAUX

Grand-Ouest

- Monsieur Frédéric PICHONNAT

Ile-de-France

- Monsieur Xavier ALLOUIS (manager de transition)

Est

- Monsieur Bruno VIDAL (manager de transition)

Rhône-Alpes-Auvergne

- Madame Marie-Catherine ROQUETTE

Sud-Ouest

- Monsieur Frédéric PICHONNAT (par intérim)

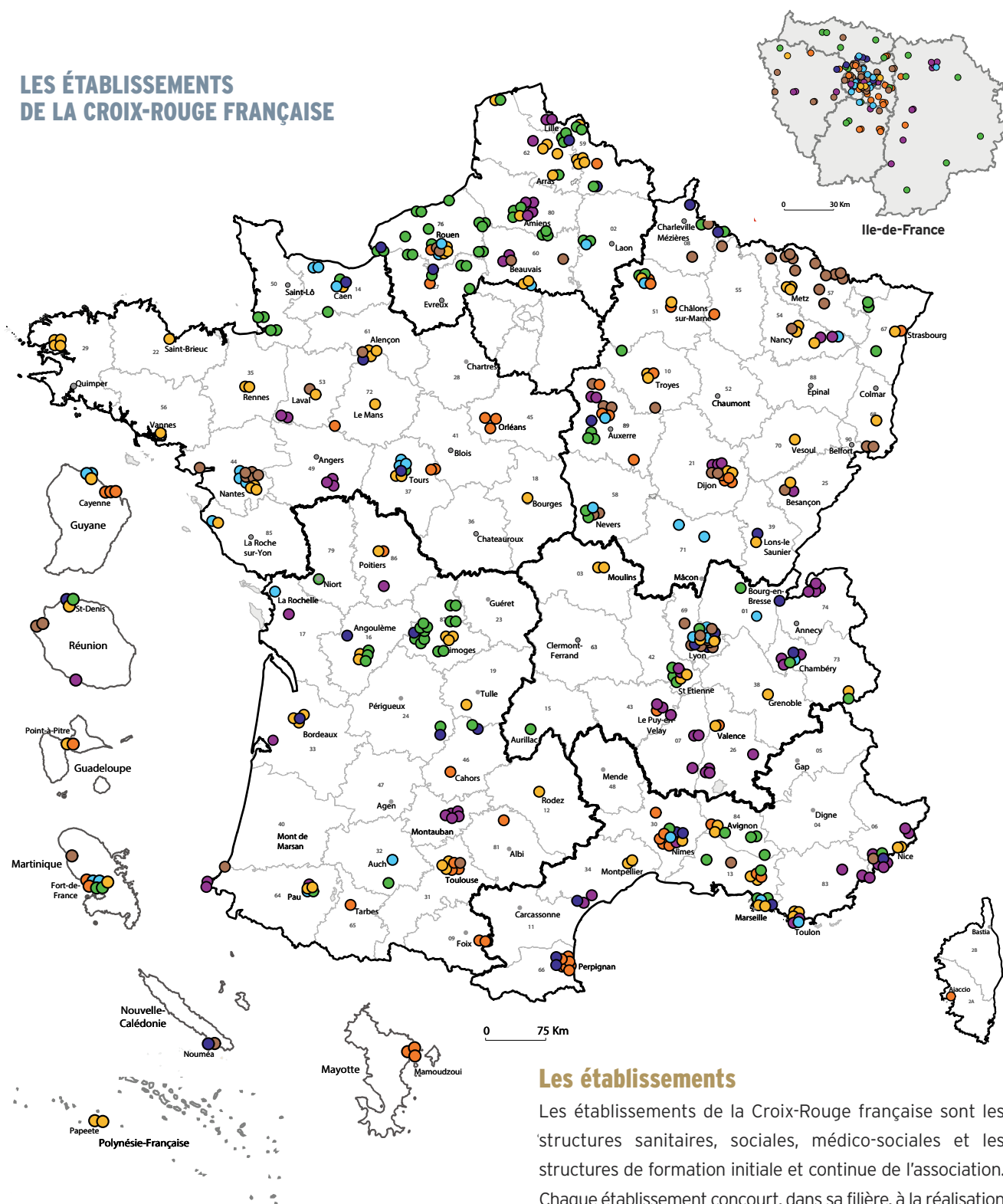
Sud-Est

- Madame Marie-Catherine ROQUETTE (par intérim)

Outre-mer

- Monsieur Frédéric PICHONNAT

LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE



Les établissements

Les établissements de la Croix-Rouge française sont les structures sanitaires, sociales, médico-sociales et les structures de formation initiale et continue de l'association. Chaque établissement concourt, dans sa filière, à la réalisation des missions de la Croix-Rouge française par son action et en complémentarité avec les autres établissements, les unités locales et les délégations de l'association. Les établissements sont supervisés par un conseil de surveillance.

CROIX-ROUGE INSERTION

Créée en octobre 2011, Croix-Rouge insertion est une initiative de la Croix-Rouge française pour faire du développement de l'emploi dans les territoires un axe majeur de la lutte contre la précarité.

En 2014, Croix-Rouge insertion c'est :

- 8 établissements :
 - Adlis en Meurthe-et-Moselle (54)
 - Béarn Solidarité dans les Pyrénées-Atlantiques (64)
 - Capdife dans l'Hérault (34)
 - IDEMU en Ile-de-France (93)
 - Impulse Toit dans les Bouches-du-Rhône (13)
 - Le Maillon Normand en Seine-Maritime (76)
 - Maïa & Charente en Charente (16)
 - Valoris Textile dans la Vienne (86)
- Une équipe nationale de quatre personnes, basée au siège national de la Croix-Rouge française.
- 471 salariés dont plus de 75 % en insertion
- Plus de 550 personnes accompagnées (nombre de salariés en insertion qui ont passé toute ou partie de l'année 2014 sur l'un de nos chantiers)
- Plus de 120 sorties dynamiques
- 2,3 M€ de chiffre d'affaires (vente de produits et services)
- 11,3 M€ de budget en 2014 et 12 M€ de budget prévu en 2015.



CROIX-ROUGE DOMICILE

Le conseil d'administration de la Croix-Rouge française a voté le 18 décembre 2013 la création de Croix-Rouge domicile. Il s'agit d'une association loi 1901 fondée par :

- la Croix-Rouge française, association reconnue d'utilité publique ;
- le fonds de dotation Henry Dunant de la Croix-Rouge française.

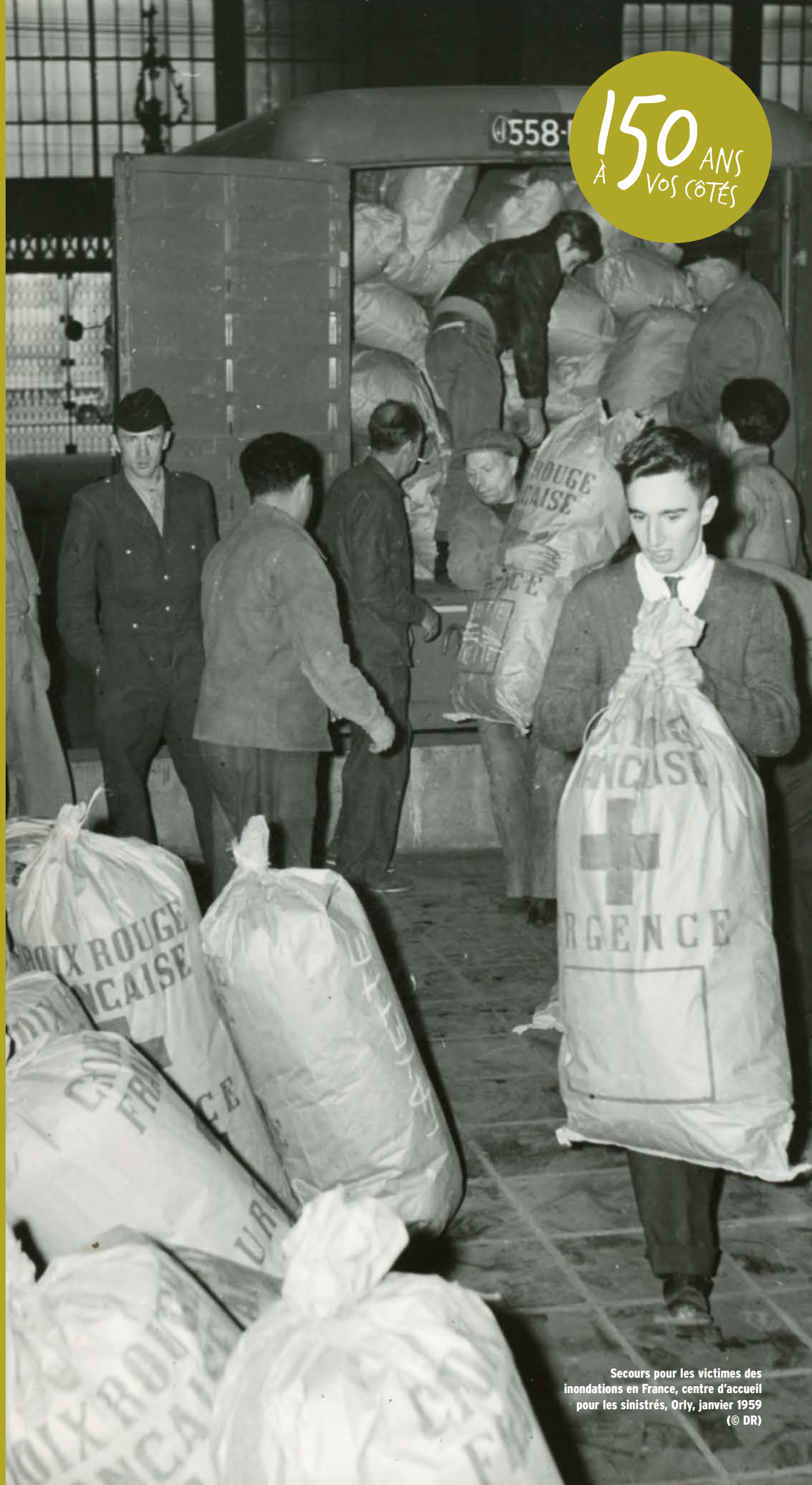
Elle a vocation à accueillir progressivement des structures d'aide ou de soins à domicile déjà existantes (par reprise judiciaire ou de gré à gré) et à porter des projets de créations de services ex nihilo (réponse à appels à projets, structures expérimentales...). Son objet est de gérer, promouvoir et soutenir des activités dans le domaine de la prévention, de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile.

En 2014, Croix-Rouge domicile c'est :

- Un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD prestataire et mandataire), situé à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques)
- Un bureau composé de 7 sièges répartis en 3 collèges :
 - 3 sièges au titre du collège de la Croix-Rouge française
 - un siège au titre du collège du fonds de dotation Henry Dunant
 - 3 sièges au titre du collège des personnes qualifiées
- 90 salariés
- Plus de 450 personnes accompagnées
- 2,593 M€ de budget en 2014 et 2,594 M€ de budget prévu en 2015.

LES FAITS MARQUANTS

150 ANS
À VOS CÔTÉS



Secours pour les victimes des inondations en France, centre d'accueil pour les sinistrés, Orly, janvier 1959
(© DR)

Retour sur les faits marquants de l'année 2014

01
JANVIER

02
FÉVRIER

03
MARS

04
AVRIL

05
MAI

06
JUIN

07
JUILLET

08
AOÛT

09
SEPTEMBRE

10
OCTOBRE

11
NOVEMBRE

12
DÉCEMBRE



INONDATIONS DANS
LE VAR



INAUGURATION DU CDFP DE KOUROU



SORTIE EN LIBRAIRIE DU LIVRE
DES « 150 ANS »

01 JANVIER

Inondations dans le Var

De fortes intempéries ont frappé la Côte d'Azur en janvier. À Londes-les-Maures, l'une des communes les plus touchées, 1 000 maisons ont été inondées, 6 000 foyers privés d'électricité et des centaines de personnes évacuées en urgence. Près de 160 bénévoles venus de 12 départements ont participé à une vaste opération « Coup de main, coup de cœur », pour nettoyer les maisons et apporter leur soutien aux habitants.

Mission au Sénégal

Du 27 au 29 janvier, le président de la Croix-Rouge française, le Professeur Jean-Jacques Eledjam, s'est rendu au Sénégal, accompagné du directeur général, Stéphane Mantion, du directeur des relations et des opérations internationales, Antoine Peigney, et de Marc Gentilini. Ils ont rencontré leurs homologues et le ministre de la Santé et de l'Action sociale, le Dr Awa Marie Coll Seck. Ce voyage a marqué le renforcement de la collaboration entre les deux sociétés nationales Croix-Rouge.

02 FÉVRIER

L'engagement associatif, Grande cause nationale

Le 14 février à Nancy, l'ex-Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a fait de l'engagement associatif la Grande cause nationale de 2014. La Croix-Rouge française s'est particulièrement mobilisée pour cette labellisation. Pour son directeur général, Stéphane Mantion, cela « *marque avant tout la reconnaissance du gouvernement envers le travail des associations* ».

Inauguration du CDFP de Kourou

Le 18 février, le nouveau bâtiment du centre départemental de formation professionnelle (CDFP) de la Croix-Rouge française à Kourou a été inauguré par le Professeur Jean-Jacques Eledjam. Deux axes sont privilégiés au sein du CDFP : la formation professionnelle continue sanitaire et sociale et les formations visant à promouvoir la santé et la sécurité au travail.

03 MARS

Sortie en librairie du livre des « 150 ans »

À l'occasion du 150^e anniversaire de la Croix-Rouge française, les éditions Autrement ont publié un ouvrage exceptionnel sorti en librairie le 22 mars. Il s'adresse autant aux bénévoles et salariés de l'association qu'au grand public. Cet ouvrage richement illustré raconte l'histoire d'une Croix-Rouge qui a su s'adapter aux évolutions de la société française et à la marche du monde, et retrace ainsi 150 ans d'histoire de l'humanitaire.

Crise en Ukraine

Depuis 2006, des liens privilégiés unissent les Croix-Rouge française et ukrainienne. Le pays fait face à une situation politique tendue depuis novembre 2013 qui s'est durcie en février 2014. Six secouristes de la Croix-Rouge ukrainienne ont été blessés lors des journées les plus violentes, d'autres équipes ont été attaquées ou empêchées de mener à bien leurs missions. La Croix-Rouge a décidé le 25 mars de relayer l'appel à dons lancé par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).



INONDATIONS AUX ILES SALOMON



150^e ANNIVERSAIRE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE



LIMITO GÉANT AU PARC DE LA VILLETTE



70^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : LE CHEF DE L'ÉTAT, FRANÇOIS HOLLANDE, EST VENU CLÔTURER LA JOURNÉE

04 AVRIL

Inondations aux Îles Salomon

Du 3 au 5 avril, les Îles Salomon ont été touchées par une dépression tropicale et de fortes précipitations. 52 000 personnes ont été affectées et 21 personnes ont péri. Le Mouvement international Croix-Rouge, dont la Croix-Rouge française, les ONG et les agences des Nations Unies se sont impliqués en urgence dans la mise en place d'un plan de réponse adapté aux besoins de la population.

Ebola : une première Equipe de réponse aux urgences (ERU) humanitaires en Guinée

La Guinée doit faire face à une épidémie de fièvre hémorragique due au virus Ebola se propageant dans plusieurs pays voisins. Afin d'appuyer la Croix-Rouge guinéenne, la Croix-Rouge française déploie le 8 avril une première équipe. Elle a pour mission d'apporter un soutien aux actions de décontamination, de suivi et d'information des populations.

05 MAI

Philippines : relogement des populations sinistrées par le typhon Haiyan

Le 16 mai, la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge des Philippines ont participé à la pose de la première pierre d'un projet de relogement des familles sinistrées par le typhon Haiyan. Situé au nord de l'île de Cebu, le projet fait partie d'un programme de relèvement global sur 18 mois (en partenariat avec l'ONG Habitat for Humanity) qui bénéficiera à 750 familles. A terme, il comprendra un village de 148 maisons permanentes, l'amélioration des systèmes d'accès à l'eau et aux installations sanitaires, la diversification des sources de revenus des populations et la réhabilitation des structures collectives de santé.



PHILIPPINES : RELOGEMENT DES POPULATIONS SINISTRÉES

05 MAI

Journées nationales

Dans le cadre de son 150^e anniversaire, l'association a axé la communication de ses Journées nationales de quête sur « l'attention à l'autre ». Les bénévoles ont relayé les messages de cette campagne à travers une grande opération fédératrice, dont le coup d'envoi a été donné le 24 mai à Vincennes par Adriana et le président de la Croix-Rouge française, le Professeur Jean-Jacques Eledjam.

150^e anniversaire

Fêté tout au long de l'année et partout en France, le 150^e anniversaire de la Croix-Rouge française a connu son point d'orgue le 25 mai quand, par un geste hautement symbolique, le Professeur Jean-Jacques Eledjam a rendu hommage au Soldat inconnu, en ravivant la flamme sous l'Arc de Triomphe. Le 25 mai correspond au jour officiel, en 1864, de l'acte de naissance de la SSBM (Société de secours aux blessés militaires), organe précurseur de l'association.

06 JUIN

Limite géant au Parc de la Villette

Le 19 juin, 3 écoles parisiennes ont répondu à l'invitation de la Croix-Rouge française à participer à un Limite géant dans le Parc de La Villette. Au total, 155 enfants âgés de 8 à 12 ans ont été séduits par ce jeu, dont l'objectif principal est la sensibilisation au droit humanitaire. Ce jeu de l'oie revisité permet de diffuser des idéaux de paix, de tolérance et de compréhension mutuelle.

70^e assemblée générale

Les 20 et 21 juin, la 70^e assemblée générale s'est tenue au siège (Broussais, Paris XIV^e) et à la Maison de la Chimie (Paris VII^e). En sa qualité de président d'honneur de la Croix-Rouge française, le chef de l'État, François Hollande, est venu clôturer la journée et exprimer la gratitude de la République envers cette « association incomparable ». Cette assemblée générale a aussi été le moment d'une réflexion sur l'avenir et d'un débat sur les enjeux du monde associatif actuel.

LES FAITS MARQUANTS



CRISE HUMANITAIRE
AU KURDISTAN



CARAVANE D'ÉTÉ 2014



26 SOCIÉTÉS NATIONALES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES



ASSISES DE LA JEUNESSE

07 JUILLET

Crise humanitaire au Kurdistan

La région du Kurdistan, au nord de l'Irak, étant confrontée à un afflux important de déplacés irakiens fuyant les assauts des groupes armés de l'État islamique, la Croix-Rouge française, déjà engagée auprès des réfugiés syriens en Irak, a mobilisé, à partir du 5 juillet, du personnel supplémentaire pour intensifier ses actions. Cette intervention humanitaire a permis d'approvisionner les populations en eau potable et biens de première nécessité.

Départ de la Caravane d'été

Partie d'Alfortville le 5 juillet, la Caravane d'été a parcouru 15 étapes jusqu'à l'arrivée à Tourcoing le 17 août. Au programme : des initiations aux premiers secours et à la réduction des risques, des formations à la prévention des accidents de la vie courante et une sensibilisation au droit international humanitaire, avec une version géante du jeu Limito. S'y ajoutait une présentation de l'histoire de la Croix-Rouge française, dans le cadre des 150 ans de l'association.

08 AOÛT

150 ans de la première Convention de Genève

Du 8 au 22 août 1864, à la demande du Comité international permanent de secours aux blessés militaires (Comité de Genève), futur Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Suisse invitait les représentants des pays d'Europe et de plusieurs pays d'Amérique à participer à la conférence diplomatique de Genève. Le traité qui sera finalement adopté s'est basé sur un projet de texte élaboré à l'origine par le Comité de Genève.

Jeux équestres mondiaux

Organisés tous les quatre ans, les Jeux équestres mondiaux 2014 se sont tenus du 23 août au 7 septembre en Basse-Normandie. Cette année, 431 bénévoles de la Croix-Rouge française ont assuré les premiers secours. Ils sont venus de la Basse-Normandie, mais aussi d'autres régions de France. Pour saluer leur engagement, le Professeur Jean-Jacques Eledjam était présent à leurs côtés le 27 août à Caen.

09 SEPTEMBRE

26 sociétés nationales au ministère des Affaires étrangères

La Croix-Rouge française a accueilli le 9 septembre 26 présidents de sociétés nationales Croix-Rouge et Croissant-Rouge avec lesquelles elle collabore à l'international. Deux temps forts ont ponctué cette journée : la signature d'une convention avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et un forum sur les défis de l'action humanitaire qui s'est tenu au siège de l'association.

Gala national des 150 ans

Le 12 septembre, une soirée de gala s'est tenue au Grand Palais. Cet événement a réuni 270 convives : dirigeants des entreprises partenaires et leurs invités, personnalités, administrateurs et élus de la Croix-Rouge française. Les 80 000 euros collectés serviront à financer un projet innovant porté par l'hôpital Croix-Rouge Les Massues de Lyon. Ce projet vise à améliorer les connaissances de l'enfant sur sa pathologie et diminuer les douleurs induites par les traitements.

09 SEPTEMBRE

Journée mondiale des premiers secours

La quatorzième édition de la journée annuelle de sensibilisation du grand public aux premiers secours revêtait un caractère tout particulier puisque dans le cadre des 150 ans de l'association, elle se déroulait dans 150 villes françaises. Elle s'est tenue le 13 septembre, avec un lancement à Toulouse par le président Jean-Jacques Eledjam. Une campagne de communication développée par l'agence Rapp, accompagnait cette journée sur tout le territoire.

Assises de la jeunesse

Les 20 et 21 septembre, près de 600 bénévoles et volontaires issus de l'ensemble des régions, étudiants venus des instituts de formation et jeunes accueillis dans les structures, se sont réunis à Port-Barcarès. Le bilan ? Un programme d'actions ambitieux : promouvoir l'engagement sous toutes ses formes et le développement de la vie associative ; favoriser la prise d'initiative ; faire du lien social le socle commun de toutes les actions.



RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION AUX PREMIERS SECOURS



PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES



OUVERTURE DU CENTRE DE TRAITEMENT EBOLA DE MACENTA



OPÉRATION « TOUS EN FÊTE ! »

10 OCTOBRE

Premier établissement Croix-Rouge domicile

Le 1^{er} octobre, les associations AIPAD (SAAD prestataire) et ETXEGOKI (SAAD mandataire) de Saint-Jean-de-Luz ont intégré Croix-Rouge domicile, prenant le nom d'AIPAD-SAAD Croix-Rouge domicile de Saint-Jean-de-Luz. La filiale Croix-Rouge domicile, présidée par Christian Doubrère, est dédiée aux activités de prévention, d'aide et de soins à domicile pour les personnes fragilisées.

Réseau européen pour l'éducation aux premiers secours

La Croix-Rouge française a organisé et accueilli du 9 au 11 octobre la réunion annuelle du réseau européen pour l'éducation aux premiers secours, constitué des responsables de formation aux premiers secours des sociétés nationales de la zone Europe. L'objectif cette année était de renforcer les programmes de formation nationaux grâce au travail en réseau.

11 NOVEMBRE

Partenariat avec le Service de santé des armées

Le 6 novembre à Toulon, le directeur central du Service de santé des armées, Jean-Marc Debonne, et le directeur général de la Croix-Rouge française, Stéphane Mantion, ont signé une convention-cadre. L'objectif de cet accord est de mieux répondre aux besoins en matière de préparation et de gestion de crises. La signature s'est faite en marge du second gala national du 150^e anniversaire de l'association sur le porte-avions Charles de Gaulle.

Ouverture du centre de traitement Ebola de Macenta

L'ouverture opérationnelle du centre de traitement Ebola de Macenta en Guinée a eu lieu le 18 novembre. Construit par MSF, qui a également formé une partie du personnel, le centre est, depuis cette date et à la demande du gouvernement français, géré par la Croix-Rouge française. Doté d'une capacité maximale de 70 lits, il permet de soulager les autres centres du pays et d'accroître la lutte contre la propagation du virus dans la région.

11 NOVEMBRE

Salon des maires de France

Le Salon des maires de France s'est tenu du 25 au 27 novembre à Paris. La Croix-Rouge française, partenaire historique de nombreuses mairies françaises y accueillait les participants sur son stand, donnant lieu à de fructueuses rencontres. Trois thèmes majeurs avaient été choisis en 2014 : la petite enfance, le maintien des personnes âgées à domicile et les secours au quotidien.



GUIDE DES MAIRES DE FRANCE

12 DÉCEMBRE

« Tous en Fête ! »

Du 15 décembre au 5 janvier, pour la huitième année consécutive, l'opération « Tous en Fête ! » a proposé à plus de 50 000 personnes isolées ou en difficulté, des moments de convivialité. Goûters, spectacles de cirque, repas festifs..., près de 300 événements solidaires ont été organisés dans toute la France avec le soutien de la Fondation d'entreprise FDJ.

Inauguration du Centre Inès Lyautey

Le 15 décembre, à Paris, Jacques Toubon, Défenseur des droits, et le président Jean-Jacques Eledjam, ont inauguré un centre d'hébergement d'urgence Croix-Rouge française dédié aux femmes de 18 à 25 ans vivant dans la rue. À cette occasion, une convention renforçant les liens entre la Croix-Rouge française et le Défenseur des droits a été signée.

NOS ACTIONS

URGENCE ET SECOURISME

ACTION SOCIALE

SANTÉ ET AUTONOMIE

FORMATION

ACTION INTERNATIONALE

150 ANS
À VOS CÔTÉS



Libération de Paris,
août 1944, place de
la République © CRF.

150 ANS
À VOS CÔTÉS



Exercice de secourisme, Alger, 1960 © CRF



Samedi 5 juillet, exercice inédit d'évacuation de la population (EVACRUE) organisé à Alfortville, dans le Val-de-Marne.

9 151

intervenants
secouristes
bénévoles

57 931 postes

de secours lors
de manifestations
diverses

5 351 vacations

de prompt secours,
soit l'équivalent de
13 426 postes
de secours

91 891 personnes

prises en charge

58 881

personnes formées
au PSC1 (Prévention
et secours civiques
de niveau 1)

et 42 110

personnes initiées
aux premiers secours

URGENCE SECOURISME

Les activités d'urgence et de secourisme de la Croix-Rouge française s'articulent autour des trois concepts clés que sont la formation, la prévention et l'action. L'association s'inscrit dans des relations partenariales étroites avec les pouvoirs publics, notamment dans son rôle d'auxiliaire, dans plusieurs domaines d'intervention, dont l'urgence et le secourisme qui sont des missions historiques. L'expertise de la Croix-Rouge française en la matière peut s'appuyer sur plus de 9 000 secouristes bénévoles. Ils assurent des dispositifs de grande envergure, tels que les Jeux équestres mondiaux de 2014 ou répondent à des situations d'exception, comme les inondations dans le Sud-Est. En phase de post-urgence, l'association intervient auprès des populations dans la durée, et s'engage auprès des victimes, avec des accompagnements personnalisés. Parallèlement, la Croix-Rouge française agit auprès des citoyens avec des programmes de prévention, pour qu'ils renforcent leur conscience du risque et qu'ils aient les moyens d'agir face aux catastrophes, tout comme lorsqu'ils sont confrontés aux dangers de la vie quotidienne.

Déjà reconnue comme un opérateur national majeur en matière de secours et de réponse aux situations d'exception, la Croix-Rouge française, qui fêtait ses 150 ans en 2014, a choisi de renforcer sa présence et son expertise dans ces domaines avec une stratégie volontariste. Les propos tenus par son président, le Professeur Jean-Jacques Eledjam, lors du Grand rassemblement Croix-Rouge française de Reims d'octobre 2013, en ont fourni les bases : « Former aux gestes qui sauvent, c'est sauver des vies, tenir des postes de secours, c'est sauver des vies, disposer d'équipes secouristes dynamiques et disponibles, c'est sauver des vies, en anticipant et en apportant la réponse aux urgences et aux catastrophes. »

PROTÉGER ET PRÉVENIR

La Croix-Rouge française a assuré, en 2014, **57 931 postes de secours** lors de manifestations diverses, où elle a **pris en charge 91 891 personnes**. Elle a participé à de nombreux dispositifs lors de grands rassemblements qui ont parfois mobilisé plusieurs centaines de secouristes. **Les Jeux équestres mondiaux (JEM)** qui se sont tenus en Basse-Normandie du 23 août au 7 septembre en sont un bon exemple. Les bénévoles de l'association s'y sont investis quotidiennement pour sécuriser l'événement et contribuer ainsi à son bon déroulement, en le rendant accessible à tous. Venus de Normandie, mais également d'autres régions de France, chaque jour, ils ont tenu des dispositifs prévisionnels de secours sur l'ensemble des sites d'entraînement et de compétition, mais aussi sur le « village » des JEM, où se trouvait notamment le public. Les sites étaient répartis sur les trois départements bas-normands : le Calvados, l'Orne et la Manche. Au total, 431 bénévoles se sont relayés sur plus de deux semaines pour assurer près de 12 000 heures de postes de secours.

SECOURIR EN SITUATION D'EXCEPTION

Si l'année 2014 a été particulièrement dense en matière d'événements climatiques, de nombreux autres types d'événements (prise en charge des naufragés de la route ou du rail, encadrement de divers dispositifs impliquant du public, etc.) ont aussi amené la Croix-Rouge française à intervenir. Pour répondre à toutes ces situations, l'association a conduit **280 opérations de secours et exercices de sécurité civile**. L'ensemble a été mené par des bénévoles issus de 66 départements. Elle s'est attachée à secourir les personnes et à donner aux victimes le soutien nécessaire pour qu'elles puissent se remettre des conséquences de l'événement dans les meilleures conditions possibles.

La Croix-Rouge française dispose d'un **système d'alerte qui permet de mobiliser rapidement ses capacités humaines et matérielles**. C'est ainsi qu'elle peut mettre en place des actions de secours immédiates, telles que des distributions de denrées alimentaires et de boissons aux chauffeurs de poids lourds et aux conducteurs de véhicules bloqués sur les routes. Cela s'est démontré, une fois de plus, lors des intempéries neigeuses de décembre 2014, aux alentours de Chambéry, avec la mise en place de centres d'hébergement d'urgence. Cela s'est également manifesté avec le **soutien psychologique** en toute occasion et l'installation de cellules d'information de la population, ou les interventions qui ont suivi l'accident de transport d'enfants du 22 juillet près de Troyes dans l'Aube. S'agissant plus particulièrement des épisodes pluvieux survenus dans le Sud-Est de la France, plus de 700 bénévoles sont intervenus lors de 9 épisodes de janvier à novembre, dans les départements du Gard, de l'Hérault et du Var. Ils ont notamment mis en place des **centres d'hébergement d'urgence** et des centres d'accueil des impliqués. Afin de renforcer l'action des pouvoirs publics engagés dans les opérations de secours, des véhicules de premier secours à personnes ont aussi été mis à disposition. S'ajoutent à cela **les opérations « Coup de main, coup de cœur » qui ont permis de nettoyer 587 maisons après inondations**.

PLACER LE CITOYEN AU CŒUR DE L'ÉDUCATION AUX RISQUES

Se préparer, c'est se donner les moyens d'agir efficacement face aux catastrophes et d'en limiter les conséquences. Cependant, avec seulement 35 % de la population française formée aux gestes qui sauvent, la Croix-Rouge française se donne pour mission de **continuer à alerter les citoyens sur l'enjeu majeur que constitue la prévention des risques**. Au-delà de ses missions plus habituelles de formation au PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) et d'initiation à la réduction des risques, l'association organise régulièrement des manifestations exceptionnelles pour attirer l'attention du public et attiser sa conscience du risque. **Ainsi, lors de la 13^e édition**



de la Caravane d'été, 4 000 personnes ont été formées aux gestes qui sauvent, à la réduction des risques et au droit international humanitaire. La Journée mondiale des premiers secours en est aussi un bon exemple. Lancée à Toulouse le 13 septembre 2014, 168 unités locales s'y sont investies sur tout le territoire, autour du thème « Héros des premiers secours dans les urgences du quotidien et la catastrophe ».

« EVACRUE » : ET SI C'ÉTAIT VRAI ?

Dans le cadre des événements organisés pour ses 150 ans, la Croix-Rouge française a notamment mis l'accent sur la problématique essentielle de la prévention. Le samedi 5 juillet, un exercice inédit était organisé à Alfortville dans le Val-de-Marne : « **Evacrue** », un scénario très réaliste d'évacuation de la population lors d'une inondation (en cas de crue majeure, Alfortville, étant au confluent de la Seine et de la Marne, serait inondée à 100 %). Les Alfortvillais ont participé à un exercice de sécurité civile grandeur nature. Un véritable centre d'accueil et d'hébergement d'urgence pour 100 personnes a été installé et la centaine de citoyens jouant les victimes y a été transportée depuis différents points de la commune. Le matériel de secours et d'intervention d'urgence a également été mis à l'honneur, avec une exposition de bateaux, d'ambulances et de véhicules de commandement et de logistique.

L'exercice « Evacrue » du 5 juillet était plus qu'un simple entraînement, l'objectif était aussi d'éveiller les consciences pour que chacun puisse « toucher du doigt » le risque et réalise la nécessité d'apprendre à réagir en cas d'inondation. Cela passe par le fait de connaître les gestes qui sauvent, de savoir anticiper le risque et de s'y préparer. Dans cette optique, le citoyen doit acquérir les capacités nécessaires pour éviter que les situations soient aggravées. Il s'agit là d'axes de sensibilisation et de formation incontournables, tandis que les crues, tempêtes et autres catastrophes climatiques se multiplient, avec une population française peu préparée à ces éventualités. +

La Londe-les-Maures traumatisée

Entre janvier et novembre 2014, comme dans l'ensemble de la région Sud-Est, où les orages et les pluies diluviennes ont fait 17 morts, de nombreux épisodes météorologiques violents ont touché la commune varoise de La Londe-les-Maures, infligeant des dégâts considérables. Afin de venir en aide à la population sinistrée, plus de 70 bénévoles secouristes - parfois renforcés par des secouristes des départements voisins, et des élèves et étudiants des instituts de la Croix-Rouge de la région - ont participé à des opérations « Coup de main, coup de cœur ». Le nettoyage et le déblaiement des maisons et des rues étaient la priorité des habitants qui souhaitaient avant tout réintégrer leurs logements envahis d'une boue atteignant parfois jusqu'à 50 cm de hauteur. C'est ainsi que 369 maisons et une crèche ont été nettoyées. Des équipes spécialisées ont également apporté un soutien psychologique à des sinistrés traumatisés par la succession rapprochée des catastrophes. Au total, ce sont plus de 5 000 heures de bénévolat réalisées par 158 bénévoles issus de 12 départements.

« PREVIC » et « Bien-être et autonomie » : deux formations centrées sur la prévention

Acteur majeur dans le domaine de la formation aux gestes qui sauvent, la Croix-Rouge française a décidé d'accorder un surcroît d'attention à la prévention. En 2014, l'association a déployé deux formations pour la prévention des risques de la vie quotidienne. La formation « PREVIC » (Prévention des accidents de la vie courante) est dispensée à travers un module court, d'environ 45 minutes. Les participants découvrent leur vulnérabilité face aux risques d'accidents du quotidien et comment y réagir efficacement. La formation « Bien-être et autonomie », d'une durée de trois jours, fait elle aussi la part belle à la prévention. Ce programme est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus. Point de départ de cette formation: le module « PREVIC » qui est suivi d'un approfondissement sur la prévention des chutes, principal risque d'accident chez les seniors. La deuxième journée est consacrée aux gestes qui sauvent, suivie d'une troisième journée dédiée aux facteurs clés de santé (alimentation, sommeil, mémoire, activités physiques). Une attention particulière est accordée à l'importance du lien social. Préserver son bien-être et son autonomie ne consiste pas uniquement à adopter une bonne hygiène de vie, mais passe aussi par le fait de se sentir intégré à la société.

150 ANS
À VOS CÔTÉS



Distribution
alimentaire, Paris,
1944.
(Droits réservés)



La Croix-Rouge française développe un dispositif
mobile, « Croix-Rouge sur roues » afin de toucher
des publics isolés et précaires, en partenariat avec
la Fondation PSA Peugeot Citroën

37 500 bénévoles
de l'action sociale

2 853 salariés,
228 volontaires en
service civique et
83 personnes engagées
dans l'action sociale sous
la forme du mécénat de
compétences

4 500 bénévoles de
l'action sociale formés

96 établissements de
la filière Enfance-famille et
3 129 places pour la
petite enfance et la
protection de l'enfance

125 établissements
et services de la filière
Exclusion, **2 870** places
annuelles d'hébergement
et **682** places annuelles
en logement accompagné

942 unités d'aide
alimentaire dont **598**
centres de distribution et
91 épiceries sociales

521 vestiboutiques et
386 vestiaires

204 équipes mobiles
dans **78** départements
dont **10** équipes salariées

30 dispositifs itinérants
« Croix-Rouge sur roues »

ACTION SOCIALE

Aller au-devant des publics les plus « invisibles », ces personnes qui basculent dans la précarité à la suite de ruptures familiales, professionnelles ou de problèmes de santé, est un enjeu majeur pour la Croix-Rouge française. Son action sociale se déploie pour prévenir la pauvreté, notamment sur des aspects liés au budget, à la santé, au logement et à l'emploi. Il s'agit de s'adapter aux différentes réalités sociales pour aider les ménages à sortir rapidement de la précarité et leur éviter de sombrer dans la spirale de l'exclusion. En 2014, La Croix-Rouge française a continué, d'une part, à renforcer ses activités dites « traditionnelles » (aides alimentaires et vestimentaires, etc.) en améliorant leur qualité et, d'autre part, à déployer des dispositifs innovants pour encore mieux adapter son action aux situations de vulnérabilité des personnes rencontrées : Haltes Répit-Détente Alzheimer, dispositifs itinérants « Croix-Rouge sur roues », espaces parents-enfants, actions auprès des familles hébergées à l'hôtel, auto-école solidaire... Elle place l'accueil, l'écoute et l'orientation au cœur de toutes ses actions de proximité. De plus, en 2014, le conseil d'administration a rendu obligatoires les formations transversales à destination des bénévoles de l'action sociale, décision qui témoigne de la volonté d'un renforcement qualitatif.

SORTIR D'UNE LOGIQUE D'ASSISTANCE POUR S'ORIENTER VERS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

Les 15 et 16 mars 2014, la rencontre nationale des directeurs départementaux et territoriaux de l'action sociale s'est tenue au siège de la Croix-Rouge française. Entre les sessions en plénière et les ateliers thématiques, les participants ont profité de ces journées pour échanger sur leurs pratiques et partager leurs expériences de terrain. Une question issue de la stratégie de l'action sociale Croix-Rouge française, votée au conseil d'administration en février 2014, a rythmé ce week-end de mars : « **Sortir d'une logique distributive pour passer à une logique d'accompagnement des bénéficiaires. Quelles sont les solutions pour y parvenir ?** ». Les débats et les échanges particulièrement animés et riches ont démontré une véritable volonté d'améliorer les pratiques. Cette amélioration se base sur :

- la formation des bénévoles de l'action sociale à des modules prioritaires;
- l'importance du diagnostic de territoire et du repérage des besoins;
- la nécessité d'avoir des locaux adaptés;
- le partage d'informations;

La réforme de l'asile : la Croix-Rouge française consultée

Le projet de loi portant sur la réforme de l'asile répond à la nécessité de refonder le système de l'asile en France qui est à bout de souffle. Bien que le projet propose des avancées significatives comme l'accélération et la simplification des procédures d'examen des demandes d'asile, il laisse néanmoins apparaître des moyens bien en-deçà des ambitions affichées. Entre le 13 février et le 20 novembre 2014, la Croix-Rouge française a été auditionnée par le rapporteur du projet de loi ainsi que par les parlementaires. Aussi, le ministère de l'Intérieur a-t-il mis en place un comité de consultation sur la réforme, ouvert aux associations de défense du droit d'asile, ainsi qu'aux gestionnaires de centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA). La Croix-Rouge a participé aux réunions de travail portant sur le nouveau dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile, l'accompagnement des demandeurs d'asile tout au long de la procédure, l'intégration des réfugiés et la gestion des déboutés.

- le besoin de tisser des partenariats avec les travailleurs sociaux et les autres associations;
- la mise en place d'outils spécifiques pour faciliter les missions;
- l'amélioration de l'accueil et de l'orientation des bénéficiaires.

Ces idées se sont transformées en projets concrets durant l'année 2014, avec notamment une décision du conseil d'administration en octobre qui a rendu **obligatoire la formation des bénévoles de l'action sociale au socle de formation des modules prioritaires (« Accueil-écoute » et « Connaître les dispositifs sociaux » pour tous les bénévoles de l'action sociale, « SOLIDAR » et « Connaître les dispositifs sociaux » pour les maraudeurs)**, ainsi que la création du « **Guide d'attribution des aides alimentaires, financières et matérielles** ». Ce guide définit et cadre la notion d'accompagnement global des publics à la Croix-Rouge française.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ACTIVITÉS EN ÉTABLISSEMENTS ET DES ACTIONS BÉNÉVOLES

L'amélioration de la qualité de service est une volonté importante et partagée qui est mise en pratique au sein de l'action sociale, autant dans les établissements des filières Exclusion et Enfance-famille que dans les actions menées localement par les bénévoles.

2013 et 2014 ont été des années d'**évaluations interne et externe** pour les établissements de la Croix-Rouge française soumis à la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Un bon nombre d'établissements de la filière Lutte contre l'exclusion ne sont pas soumis à cette loi et n'ont donc pas d'obligation de s'évaluer. Cependant, l'évaluation étant un moment privilégié et intéressant pour l'établissement, les professionnels et les personnes accueillies, **une méthodologie d'autoévaluation** a été proposée à ces établissements. Moins lourde qu'une évaluation interne classique, elle a permis aux professionnels de s'interroger sur leurs pratiques à partir d'un référentiel simple. Ce référentiel a été construit avec plusieurs groupes de travail et grâce à **des enquêtes auprès des personnes accueillies**. En 2014, le travail a commencé



Accompagner les familles hébergées en hôtel social en Ile-de-France

Environ 32 000 personnes hébergées dorment chaque soir dans les hôtels sociaux franciliens. Ces hôtels de fortune sont, pour certains, éloignés des transports en commun et des structures d'action sociale. Face à l'urgence, la Croix-Rouge française a été choisie pour mettre en place un pôle régional d'accompagnement des familles à l'hôtel, afin que les familles hébergées par les 115 de Paris et de la petite couronne, bénéficient d'un accompagnement social. En 2014, le pôle régional s'est structuré et emploie désormais une soixantaine de travailleurs sociaux. La liste des familles sans suivi social de droit commun est transmise par les différents 115 au pôle régional et, après un premier contact, les travailleurs sociaux se rendent sur place pour établir un diagnostic de la situation. Au cours des rendez-vous, « l'ancrage territorial » de la famille est défini pour entamer un parcours vers l'insertion.

avec les pensions de famille et a placé la parole des résidents au cœur de l'évaluation des pratiques. Cette autoévaluation est innovante et la Croix-Rouge est la seule grande association en France à s'imposer cette démarche lorsqu'elle n'est pas réglementaire. Pour la filière Enfance-famille, la démarche d'autoévaluation a été initiée au sein des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Améliorer la qualité des actions bénévoles passe aussi par la mise en place de **mesures d'impact social des programmes et des dispositifs**. Il s'agit d'évaluer, au moyen d'études qualitatives et quantitatives, les dispositifs innovants pour justifier d'un déploiement ou non, mais aussi de réinterroger la pertinence de certains programmes d'action sociale face aux nouveaux enjeux. En 2014, trois programmes ont donné lieu à un rapport avec des préconisations: les Haltes Répét-Détente Alzheimer (HRDA), les « kits hygiène et bien-être » et l'expérimentation des bureaux de rétablissement des liens familiaux (RLF) sur le territoire français.

Enfin, **l'implication des 37 500 bénévoles de l'action sociale au sein des établissements de l'association** a constitué en 2014 un atout dans la qualité de la prise en charge des personnes accueillies. En effet, les bénévoles ont proposé des services qui n'entrent pas dans la mission des salariés et qui améliorent la vie quotidienne des personnes accueillies dans les établissements (animation, goûter, sortie culturelle, activités sportives, visites de courtoisie, etc.). Cette implication bénévole a également répondu à l'exigence d'utilité sociale qui caractérise les établissements de la Croix-Rouge française et les différencie des intervenants du secteur lucratif. +

La collecte et le recyclage des textiles, linge de maison et chaussures usagés

Donner une seconde vie aux vêtements et offrir la possibilité à chacun de se vêtir à petit prix ou gratuitement est une des missions de la Croix-Rouge qui est un acteur important de la collecte des textiles usagés en France. En 2014, avec plus de 2 000 points d'apport (conteneurs et espaces d'accueil et de vente confondus) et 24 000 tonnes collectées, plus d'un million de personnes ont bénéficié de vêtements et chaussures issus des 907 vestiaires et vestiboutiques implantés sur tout le territoire. L'association est partenaire de l'éco-organisme Eco TLC qui sensibilise aux enjeux de la récupération et du recyclage et promeut de meilleures pratiques pour détourner les textiles usagés des ordures ménagères.

10 nouveaux dispositifs itinérants « Croix-Rouge sur roues »

2014 a été pour « Croix-Rouge sur roues » l'année d'intensification de son déploiement, grâce à l'activation de plusieurs leviers : un kit de communication, une démonstration lors de l'assemblée générale, l'organisation de la première journée nationale, le lancement d'une campagne de recrutement de bénévoles. L'objectif a été atteint : fin 2014, 30 dispositifs itinérants sillonnaient les zones rurales ou péri-urbaines. Véritable lieu d'échange et de convivialité, « Croix-Rouge sur roues » propose aux personnes rencontrées une écoute et un service d'orientation afin de rompre leur isolement et favoriser leur insertion sociale. Le véhicule aménagé permet aussi de leur proposer des aides complémentaires (alimentaire, vestimentaire, accès aux droits...).

150 ANS
À VOS CÔTÉS



Soins à domicile, années 1950 (© CRF)



Service polyvalent
d'aide et de soins
à domicile
Croix-Rouge
française, Sartrouville
(Yvelines)

256

établissements et
services répartis sur
65 départements

3 003 lits et

places pour l'accueil
des personnes âgées

3 600

adultes et enfants
handicapés
accompagnés

51 437 personnes

aidées à domicile

364 902

journées
d'hospitalisation
complète

et
66 732

séances en
hospitalisation
de jour en soins
de suite et de
réadaptation

SANTÉ ET AUTONOMIE

L'accès pour tous à un accompagnement de qualité et des dispositifs qui privilégient l'autonomie de la personne fragilisée, quel que soit son âge, sont les forces du réseau des établissements et services Croix-Rouge française. Ils sont répartis en sept filières. Quatre de ces filières sont encadrées par la direction de la santé et de l'aide à l'autonomie : Sanitaire, Personnes âgées, Handicap et Domicile. L'expertise générale et les savoir-faire de l'association lui permettent d'avoir une vision globale des besoins, d'assurer une continuité dans les services proposés et d'améliorer sans cesse la qualité de son accompagnement. En 2014, 87 % des établissements et services médico-sociaux de la Croix-Rouge française ont été soumis à une évaluation externe et la certification AFNOR a été renouvelée pour sa filière Domicile. Les établissements de la filière Sanitaire ont pour leur part poursuivi les démarches liées à leur certification par la Haute autorité de santé (HAS).

LES CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

Le 1^{er} octobre 2014, la Croix-Rouge française a signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour ses services de soins infirmiers à domicile avec l'Agence régionale de santé (ARS) de Haute-Normandie. L'objectif de ce CPOM est de renforcer la stratégie de la Croix-Rouge française en la matière, avec une organisation territorialisée, afin d'**encore mieux accompagner les parcours de vie des personnes âgées**. Les prestations d'accompagnement personnalisées sont ainsi définies au plus près des attentes des personnes, dans le cadre d'une organisation qui tend vers encore plus d'efficacité. Cet objectif, que l'on retrouve dans des CPOM déjà signés en 2010 par la Croix-Rouge française dans le domaine du handicap (trois établissements des Yvelines), va être poursuivi.

Les CPOM sont des leviers pour organiser sur le territoire des solutions coordonnées, au service des personnes fragilisées. Cette démarche au sein de la Croix-Rouge française fait notamment écho au rapport de Denis Piveteau : « Zéro sans solutions: le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches » (ministère des Affaires sociales et de la Santé et des Droits des femmes, juin 2014) et au projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement. La Croix-Rouge française étant présente sur l'ensemble du parcours de vie des personnes fragilisées, les établissements et services, mis ainsi en synergie au travers de CPOM, pourront encore mieux relever le défi de proposer des solutions multiples et coordonnées. L'étape suivante est un CPOM interfilières avec l'ARS de Bourgogne pour lequel les discussions sont d'ores et déjà engagées.

LES DÉMARCHES QUALITÉ AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

● Les évaluations externes

Pour la grande majorité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, l'année 2014 a été marquée par la réalisation de leur évaluation externe. C'était une première expérience pour ces structures qui, par la suite, devront réaliser une évaluation externe tous les sept ans. Elle les engage pleinement dans **une démarche continue d'amélioration**

Colloque « Malades d'Alzheimer, familles, aidants: tous citoyens »

Le 5 novembre 2014, la Croix-Rouge française a organisé un colloque national sur la maladie d'Alzheimer: « Malades d'Alzheimer, familles, aidants: tous citoyens » au Conseil économique, social et environnemental de Paris. Coordonné par le Professeur Jacques Touchon, praticien hospitalier et Professeur des universités à l'université Montpellier I, le colloque a été ouvert par le Professeur Jean-Jacques Eledjam, président de la Croix-Rouge française, et Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie. La Croix-Rouge française a choisi, au travers de tables rondes et d'échanges animés par des professionnels, des institutionnels et des bénévoles experts du sujet, de porter l'attention sur les droits et la citoyenneté des malades d'Alzheimer. Afin d'introduire au mieux le sujet, un film d'une quinzaine de minutes, réalisé par l'association, a été diffusé en amont des différentes tables rondes. Intitulé « Et n'oublie pas ma liberté... », ce film donne la parole à Katia, Marguerite et Renée, trois personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, ainsi qu'à leurs proches et à leurs aidants. Une des tables rondes portait sur les résultats d'une enquête menée par la Croix-Rouge française auprès de 130 personnes (personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou de troubles apparentés, proches des personnes malades et personnel soignant). L'objectif était avant tout de donner la parole aux malades, notamment sur leurs attentes et leurs difficultés au quotidien, afin d'élaborer des dispositifs plus favorables au respect de leur dignité et au maintien de leur qualité de vie.

de la qualité. Au sein de la Croix-Rouge française, en 2014, 87 % (soit 175 sur 201) des établissements et services étaient concernés par cette obligation réglementaire. Quatre cabinets sont intervenus pour la réalisation des évaluations des établissements et services de l'association: Bureau Véritas, Médactic, RH & Organisation et AFNOR (ce dernier sur la filière Domicile uniquement). Ils ont été sélectionnés par un comité de pilotage national, sur la base d'un **cahier des charges élaboré par le pôle qualité commun à la direction de la santé et de l'autonomie et à la direction de l'action sociale**. Au sein des structures, les évaluateurs ont pu, par le biais d'une étude documentaire et d'échanges avec la direction, avec des professionnels et avec des personnes accompagnées, mettre en avant les points forts et les points

Au cœur de l'innovation : la première « Maison de vie » d'accompagnement en soins palliatifs à Besançon

La « Maison de vie » a fait partie des expérimentations nationales menées par la Croix-Rouge française et inscrites dans le Plan national de développement des soins palliatifs. La maison accueille, pour des séjours de répit plus ou moins longs, des personnes malades et/ou en situation de soins palliatifs, mais ne nécessitant pas une hospitalisation et dont l'état ne permet plus un maintien à domicile. Le principal objectif est de leur permettre de bénéficier d'un accompagnement axé avant tout sur la dimension humaine et sur la vie. Le personnel pluridisciplinaire (aides-soignants, aides-médico-psychologiques et assistants de vie) accueille les résidents et leurs proches dans un cadre de vie familial et chaleureux. Adapté au rythme de chacun, les équipes portent une attention quotidienne, prodiguent des soins et offrent une écoute toute particulière aux résidents, à toutes les étapes de leur fin de vie. Depuis janvier 2014, la « Maison de vie » de Besançon a obtenu un agrément d'accueil temporaire d'accompagnement et de répit pour personnes handicapées, avec une dominante en soins palliatifs. Elle sera en mesure d'accompagner 12 personnes après ses travaux d'agrandissement. La « Maison de vie » est désormais la seule structure de ce type en France offrant un lieu de répit pour des personnes dépendantes atteintes de maladies graves évolutives, handicapantes et/ou en situation de soins palliatifs. La « Maison de vie » a reçu deux prix qui témoignent de son caractère innovant. D'abord lauréate des Trophées régionaux de l'innovation sociale AG2R La Mondiale en 2013, en 2014 elle a été lauréate des Trophées du Répit dans le cadre des premières Rencontres francophones sur le répit.

d'amélioration. Ils concernent aussi bien les activités en elles-mêmes que les prestations délivrées.

Depuis, pour les établissements et services, l'objectif majeur est de s'appuyer sur les préconisations, en lien avec le pôle qualité, afin de construire des plans d'actions et mettre en place les mesures correctives adéquates, ainsi que les démarches préventives nécessaires.

● La démarche qualité des services à domicile

La certification AFNOR NF-50 056 « Services aux personnes à domicile » des services d'aide et de soins à domicile, obtenue en 2012, a été renouvelée, pour deux ans,

en mai 2014. Ce certificat qualité s'accompagne du renouvellement de l'agrément national « Services à la personne » des services d'aide à domicile (SAAD) Croix-Rouge française pour cinq ans. De plus, l'évaluation externe des 30 services de soins à domicile (SSIAD) a été réalisée par le cabinet AFNOR du 1^{er} juillet au 10 décembre 2014.

● La démarche qualité dans les établissements de la filière Sanitaire

Les responsables assurance qualité (RAQ) de la Croix-Rouge française se réunissent régulièrement pour effectuer un travail d'harmonisation et de mutualisation des bonnes pratiques au sein des établissements de la filière Sanitaire. Ainsi, grâce à un accompagnement dans leurs démarches pour obtenir la certification V2010 de la Haute autorité de santé (HAS), les établissements qui avaient des réserves ou des recommandations à formuler ont pu, avec la rédaction d'un rapport de suivi, faire lever certaines décisions de la HAS. L'année 2015 portera sur la suite de cette amélioration de la qualité dans les établissements de la filière Sanitaire de la Croix-Rouge française, avec plusieurs audits sur le management de la qualité et la gestion des risques, ainsi que le suivi des plans d'actions « Qualité et sécurité des soins ». +

Implication de la Croix-Rouge française dans les politiques publiques: les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD)

Dans le cadre du projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, la secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, Laurence Rossignol, a affirmé sa volonté que, d'ici cinq ans, les 2300 SSIAD répartis sur le territoire national soient transformés en SPASAD. Parmi les 15 pôles de la Croix-Rouge française proposant des prestations d'aide et de soins, trois disposent d'une autorisation SPASAD (en Charente, dans la Somme et dans l'Essonne). La Croix-Rouge française se mobilise pour obtenir une autorisation au sein de ses 12 autres pôles, ainsi que pour faire évoluer les SPASAD, afin d'en faire de véritables dispositifs de prévention, garants de la continuité de l'accompagnement de la personne et de ses aidants. L'objectif pour l'association est de renforcer son rôle d'opérateur pivot de l'accompagnement à domicile sur les territoires.

150 ANS
À VOS CÔTÉS



Ecole Suzanne Pérouse, infirmières en formation, Paris, 1969 (© DR)



4 800 étudiants
en pré-qualification

18 921 étudiants
en formation initiale
sanitaire et sociale

140 000 salariés
en formation
professionnelle
continue

410 238 jeunes
initiés aux premiers
secours dans le cadre
des Journées défense
et citoyenneté (JDC)

27 719 candidats
aux concours
infirmiers

12 % de l'offre
de formation
pour les infirmier(e)s
en France

24 % de l'offre
de formation
pour les auxiliaires
de puériculture en
France

FORMATION

La filière Formation a été traversée par deux axes majeurs pendant l'année 2014. Le premier est l'obtention de la certification ISO 9001, très significative dans la mesure où elle a officiellement acté la qualité des formations Croix-Rouge française. Cela a donné, entre autres, une meilleure visibilité à l'externe de la volonté d'une amélioration formative continue au sein de l'association. Le second concerne l'évolution à la fois des publics apprenants et celle des modalités d'apprentissage, avec un fort développement du numérique. Ces aspects sont au cœur d'ambitions stratégiques ayant notamment pour objectif d'inscrire la formation à la Croix-Rouge française dans le futur. Un avenir qui prend ses racines dans la longue histoire de l'association qui fêtait ses 150 ans en 2014. En effet, les prémices des formations infirmières à la Croix-Rouge française remontent à 1877, avec la création de l'École des ambulancières et gardes malades, l'une des premières écoles gratuites et laïques pour les infirmières en France.

OBTENTION DE LA CERTIFICATION ISO 9001

Portée par une politique forte en matière de qualité, la Croix-Rouge française affirme une volonté permanente de prendre en compte la satisfaction de tous les bénéficiaires de ses formations: étudiants, stagiaires, entreprises et toutes les autres parties prenantes. C'est ainsi que l'association s'est inscrite dans une démarche qualité afin d'intégrer ses prestations de formation dans un système d'amélioration continue. À l'issue d'un audit initial de certification réalisé fin mars 2014 par l'organisme certificateur DNV/GL, **le système de management qualité de la Croix-Rouge française a été certifié, le 9 juin 2014, sur les activités de « Conception et prestation de formation dans le domaine sanitaire, social, médico-social, santé et sécurité au travail ».** La portée de cette certification inclut la direction nationale de la formation et les 19 instituts régionaux de formation sanitaire et sociale (IRFSS) de la Croix-Rouge française. L'association devient, de fait, **le seul opérateur de formation certifié ISO 9001 dans un processus de formation tout au long de la vie, c'est-à-dire sur les trois segments de ses formations: préqualification, initiale et continue.**

L'objectif poursuivi est d'optimiser les fonctionnements, ce qui a notamment pour effet de renforcer la confiance accordée par les étudiants et les entreprises. Cette certification est l'aboutissement d'un travail important de tous les salariés de la filière. Elle est le fruit d'un engagement et d'une implication exceptionnels dans un projet collectif de grande ampleur.

LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU: UN ENJEU MAJEUR ET PARTAGÉ

Suite à leur candidature évaluée favorablement par l'Organisme gestionnaire du développement professionnel continu (OGDPC), **les Centres régionaux de formation professionnelle (CRFP) de la Croix-Rouge française ont obtenu le titre d'Organisme de développement professionnel continu (ODPC) en 2014.**

Le processus: soucieux d'obtenir des évaluations scientifiques favorables de la part des commissions scientifiques *ad hoc*, les référents DPC (développement professionnel continu) de la Croix-Rouge française se sont réunis en groupe de travail national au printemps 2014, afin d'élaborer une boîte à outils

Colloque annuel de la filière formation

La direction nationale de la formation et l'IRFSS Nord-Pas-de-Calais ont organisé, le 27 novembre 2014, le colloque annuel de la Croix-Rouge française, dans les locaux de l'Institut de formation de Calais, sur le thème « L'infirmière d'hier à demain... Dessinons un avenir possible ». La problématique abordée était l'évolution de la profession d'infirmier, de son identité, dans un monde en pleine mutation, où les nouvelles technologies semblent parfois prendre le pas sur les pratiques purement soignantes. Cette journée d'étude a permis de répondre aux interrogations que soulève cette thématique. Les interventions étaient pluridisciplinaires: historiques, socio-anthropologiques et philosophiques. Elles ont fait émerger des clés de compréhension qui permettent d'entrevoir le futur de la profession. Elles se basaient aussi sur le fait, qu'au regard des évolutions sociétales, la Croix-Rouge a toujours été pionnière dans la recherche de réponses au plus près des besoins des malades.

et un guide général d'élaboration de programme DPC. Ensuite, les CRFP se sont progressivement engagés dans ce dispositif et ont élaboré leur offre de DPC, afin d'être en mesure **d'encore mieux répondre aux enjeux de santé publique et aux attentes des professionnels de santé de leur territoire.**

Dans leur rôle de conseil et d'expertise, les CRFP de la Croix-Rouge française ont su, en mutualisant leurs avancées, être à l'écoute des besoins des établissements sanitaires et sociaux, tout en favorisant le partage des connaissances et bonnes pratiques avec leurs directions et leurs équipes.

Cette démarche vertueuse a essaimé dans d'autres filières de l'activité sanitaire et sociale de l'association. En effet, en s'inscrivant dans une stratégie nationale de mise en synergie des filières, la direction de la formation a piloté l'élaboration d'un dispositif d'appui à la mise en œuvre du DPC dans les établissements Croix-Rouge française. Partant du constat que c'est en capitalisant sur les expériences développées en région que se structure une offre de qualité, un outil de diagnostic DPC a été co-construit avec l'IRFSS Midi-Pyrénées en décembre 2014 à destination des directeurs d'établissement de la filière Sanitaire.

Par ailleurs, grâce à son habilitation, le CRFP Rhône-Alpes est aujourd'hui en mesure de répondre aux besoins des établissements Croix-Rouge française et des clients externes de la région Rhône-Alpes.



Démarche pédagogique et approche professionnelle des apprenants

Les travaux réalisés dans six sites pilotes autour du « savoir coopérer » sont arrivés à leur terme en fin d'année 2014. Le déploiement généralisé de ce dispositif sur l'ensemble du territoire concerne les 18 000 élèves et étudiants des IRFSS Croix-Rouge française. Un axe, développé jusque-là uniquement pour les IFSI, apporte un aspect nouveau au cursus des autres étudiants : le parcours professionnalisant. Intégré à la réforme de la formation d'infirmier du 31 juillet 2009, il a pris toute sa dimension au sein des IRFSS grâce aux travaux menés pour accompagner cette réforme. Il est effectif dans bon nombre d'IRFSS et se verra proposé en « réactivation de dispositif » dans d'autres. Ces deux fils rouges guident non seulement l'approche professionnelle des apprenants, mais aussi la démarche pédagogique des équipes de formateurs. Elles sont constituantes d'une « offre socle » Croix-Rouge française qui signe la conception et l'articulation de la pédagogie. Cette « offre socle » sera déployée dans tous les IRFSS Croix-Rouge française à partir de 2015.

Les États généraux du travail social

Pleinement engagée dans les travaux de refonte des formations du travail social lancés par le gouvernement, la filière Formation a participé tout au long de l'année aux différents groupes de travail et instances relatifs aux États généraux du travail social (EGTS). Membre du Comité de pilotage des EGTS, mandatée pour les commissions paritaires consultatives et participant aux groupes de travail organisés par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la filière Formation est partie prenante de ces travaux sur de multiples fronts. Une réflexion pour l'avenir du travail social a été engagée autour de différentes thématiques structurantes : formation initiale et formation continue ; place des usagers ; coordination des acteurs ; développement social et travail collectif ; métiers et complémentarité. Durant l'année 2014, les divers groupes de travail ont traité ces thématiques et élaboré des propositions que le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes traduira en plan d'action pour l'année 2015.

PLATEFORME E-LEARNING : VERS PLUS DE PERFORMANCE

En 2014, la plateforme d'e-learning de la Croix-Rouge française a été utilisée par 20 076 personnes : 1 261 formateurs et 18 815 apprenants. Ces chiffres sont amenés à croître significativement dans un futur proche, aussi bien pour les formations initiales que continues. La direction de la formation a procédé durant le premier semestre 2014 à une extension des fonctionnalités de cette plateforme qui héberge l'activité dématérialisée de la filière. Désormais plus performante, souple et réactive, **la plateforme dispose d'une large palette d'outils : système collaboratif d'apprentissage, cours multimédia en ligne, outils d'interactivité avec les apprenants, ressources d'autoévaluation, création de modules de formation, etc.** L'ensemble des salariés et étudiants de la filière Formation disposent ainsi d'une offre de formation numérique complète : en plus des nombreuses fonctionnalités que leur offre la plateforme, ils disposent d'un centre de documentation fourni. Ils ont également accès à des cours d'anglais à distance.

Cet environnement de travail numérique constitue une offre comparable à celle que l'on peut trouver dans les universités.

Par ailleurs, les équipes e-learning de la filière Formation ont œuvré à la finalisation de nouvelles séquences de formation en ligne : « Repérage de l'illettrisme » et « Aspirations endo-trachéales » au quatrième trimestre 2014. Deux nouvelles offres les compléteront en 2015 : « Préparation aux concours infirmiers » et « Document unique ».

Ces modules, conçus à la suite de besoins identifiés sur le marché de la formation, viennent compléter et enrichir l'offre globale dématérialisée de la filière Formation. Le travail d'élaboration des contenus est le fruit d'une volonté nationale et d'une collaboration régionale. En plus de développer une offre de formation spécifique aux besoins de leur environnement local, les IRFSS mutualisent ainsi leur expertise et leur travail.

Au-delà d'un simple accès à des ressources numériques, la filière offre un accompagnement en ligne : mise à disposition d'un espace d'échanges et de ressources en intersessions, accompagnement par les formateurs entre les formations... Ce service supplémentaire qu'offre la Croix-Rouge française est délivré dans un esprit de qualité et traduit **une volonté forte de la filière de développer une culture du numérique en réponse aux évolutions du monde de la formation. +**

150 ANS
À VOS CÔTÉS



Conflit israélo-palestinien, infirmerie dans un camp de réfugiés, 1949 (© CICR)



Crise en Irak : la Croix-Rouge française renforce ses actions au Kurdistan et met en place quatorze camps pour accueillir les populations les plus vulnérables et apporter son aide humanitaire.

3 600 000

bénéficiaires directs

26 pays

d'intervention dont

14 pays parmi les
plus pauvres

104 projets en

cours

227 expatriés en

mission internationale

2 500

collaborateurs

nationaux et

volontaires des

sociétés sœurs

détachés sur des

projets Croix-Rouge

française

180 équipiers

de réponse aux

urgences (ERU) en

réserve

800 animateurs

formés pour les

activités de

promotion du droit

international

humanitaire (DIH)

ACTION INTERNATIONALE

Les fondamentaux de l'engagement de la Croix-Rouge française à l'international sont l'action dans l'urgence, les actions d'aide au développement, la construction de la résilience des populations vulnérables et le renforcement des capacités des sociétés nationales sœurs, tout comme l'accompagnement des pouvoirs publics. L'action médicalisée représente en moyenne 40 % des projets en cours (santé primaire, soins hospitaliers, formation paramédicale...). Par ailleurs, 30 % des projets concourent à une meilleure santé des populations (eau et assainissement, sécurité alimentaire...). Ces programmes se déroulent en grande majorité en Afrique de l'ouest et centrale, continent qui représente près de 60 % du budget de la Croix-Rouge française à l'international. La gestion des urgences en 2014 s'est concentrée sur le suivi de deux catastrophes majeures en Haïti et aux Philippines, avec la réinstallation des victimes et la mise en œuvre d'actions de réduction des risques de catastrophes (Antilles, sud-ouest de l'océan Indien, Asie et Pacifique sud). La gestion des désastres dits de faible intensité (Îles Salomon, Comores) a également mobilisé les équipes. Par ailleurs, dans des environnements complexes liés aux conflits armés (Syrie, République centrafricaine...), les actions se sont renforcées pour aider les réfugiés. 2014 a aussi été l'année d'un engagement important de la Croix-Rouge française dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola, avec, entre autres, la mise en place du centre de traitement à Macenta en Guinée.

EBOLA : UN DÉFI SANITAIRE MAJEUR

Une épidémie de fièvre hémorragique Ebola s'est déclarée en février 2014 dans les zones forestières de la Guinée. Elle a pris une ampleur régionale en se propageant rapidement aux pays voisins. En août, l'OMS a déclaré l'épidémie « urgence de santé publique de portée internationale », une épidémie sans précédent, tant par son ampleur géographique qu'au regard du bilan humain. En 2014, le virus a fait près de 8 000 morts sur plus de 20 000 cas enregistrés. La Croix-Rouge française est présente en Guinée depuis avril 2014, date à laquelle une première équipe est venue aider la Croix-Rouge guinéenne à former ses volontaires dans la lutte contre Ebola. **La Croix-Rouge française a accru son engagement le 18 novembre 2014, en prenant la responsabilité du centre de traitement de Macenta. Il a pris en charge 156 patients en 2014.** Pour atteindre cet objectif, la Croix-Rouge française a déployé 82 expatriés et employé plus de 200 collaborateurs nationaux en Guinée.

Les soins de soutien précoces axés sur la réhydratation et le traitement symptomatique améliorent les taux de survie. Aucun traitement homologué n'a pour l'instant démontré sa capacité à neutraliser le virus, mais plusieurs traitements sont à l'étude, comme le médicament Faviparivir administré aux patients du centre de Macenta en collaboration avec l'INSERM. **La lutte doit se fonder non seulement sur la prise en charge thérapeutique mais aussi sur les activités communautaires pour briser les chaînes de transmission du virus :** sensibilisation, mobilisation sociale, surveillance et recherche des cas contacts et inhumations sans risque. À ce titre, la Croix-Rouge française apporte son soutien à la Croix-Rouge guinéenne pour poursuivre dans la durée son action auprès des communautés, pour vaincre les peurs et gagner l'adhésion. Cela contribuera à renforcer leur résilience et à les préparer à l'éventualité d'une prochaine crise sanitaire liée à Ebola, qui devra être circonscrite beaucoup plus rapidement.

IRAK : LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE SE MOBILISE POUR VENIR EN AIDE AUX POPULATIONS DÉPLACÉES

L'Irak traverse depuis plusieurs années une crise humanitaire d'une gravité exceptionnelle. **En 2014, les conflits ont engendré le déplacement de plus de deux millions de personnes.** Ils s'ajoutent aux 240 500 réfugiés syriens déjà

La PIROI, au service des populations dans l'océan Indien

Depuis 2000, la Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien (PIROI) de la Croix-Rouge française mène, depuis La Réunion, un programme de gestion des risques de catastrophes. En plus des opérations d'urgence, elle s'emploie à prévenir les désastres, réhabiliter et soutenir les initiatives en matière de développement. En 2014, avec les sociétés nationales Croix-Rouge Croissant-Rouge partenaires (Comores, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Tanzanie), la PIROI a porté secours à 40 000 personnes. La PIROI dispose de 7 entrepôts soit 500 tonnes de matériel dans la zone de l'océan Indien. La gestion des risques repose sur des moyens d'intervention qui ne sont pas seulement matériels, mais humains. Avec l'appui de la FICR, la PIROI a aussi formé, au cours de l'année 2014, 150 personnes à la réduction des risques et à la préparation aux catastrophes. De plus, plusieurs spécialistes provenant de la PIROI ont appuyé les dispositifs internationaux de réponse à la crise Ebola. Enfin, dans le cadre de la prévention des risques, le programme « Paré pas Paré », a permis de sensibiliser 3 000 enfants Réunionnais aux bonnes pratiques face aux risques naturels.

présents depuis plus de quatre ans. La Croix-Rouge française a été le témoin de la détérioration graduelle de la situation, au fil des vagues massives de déplacés venant trouver refuge dans les gouvernorats kurdes du nord de l'Irak. Dès le mois de juillet 2014, **la Croix-Rouge française a été en mesure de concevoir des réponses multiples et adaptées aux aspects complexes de cette crise.** Dans le camp de Khanke, logé entre les rives du lac de Mossoul et la ville de Dohuk, l'association a construit des infrastructures en eau et assainissement pour une population estimée à 19 000 personnes. Des services de réparation et de maintenance, de sensibilisation à l'hygiène, et de mobilisation communautaire s'y sont ajoutés. En parallèle, l'association a mis en place une réponse multisectorielle dans sept communautés yezedi, autour de la petite ville de Sharya. Les équipes ont distribué des produits d'hygiène adaptés aux besoins spécifiques des femmes et des enfants, du matériel pour cuisiner, dormir, affronter les rudes températures de l'hiver kurde (bouteilles de gaz, vêtements chauds...) et stocker de l'eau en quantité. Ainsi, en 2014, 10 000 personnes ont eu quotidiennement accès à de l'eau potable, des infrastructures sanitaires, pour des conditions de vie décentes.



Deux événements pour les 150 ans de la Croix-Rouge française

Le 9 septembre 2014, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a organisé, au Quai d'Orsay, une cérémonie pour commémorer le 150^e anniversaire de la Croix-Rouge française. Le Professeur Jean-Jacques Eledjam et le ministre ont, à cette occasion, signé une convention-cadre réaffirmant le rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics de la Croix-Rouge française et le lien particulier qui unit l'association à l'Etat (photo gauche).

Cette cérémonie a réuni, en plus du président, du directeur général et des administrateurs de la Croix-Rouge française, les présidents de 26 sociétés nationales Croix-Rouge et Croissant-Rouge, la vice-présidente du CICR, Christine Beerli, ainsi que le président de la FICR, Tadateru Konoe, et son secrétaire général, Elhadj As Sy (photo droite). Le même jour, le forum « Regards croisés sur l'humanitaire. Hier comme aujourd'hui un enjeu de solidarité » s'est tenu au siège de l'association, l'occasion de mieux appréhender la richesse et la complexité de l'action humanitaire, en réunissant universitaires, personnes issues du monde associatif et partenaires financiers.

Un « Limito géant » pour diffuser le droit international humanitaire

La diffusion du droit international humanitaire (DIH) fait partie des missions statutaires de la Croix-Rouge française. L'association diffuse le DIH auprès de porteurs d'armes, responsables politiques, journalistes, personnels de santé, du grand public et auprès d'un public jeune avec des programmes spécifiques. En 2014, la Croix-Rouge française a développé un outil ludique destiné aux 8-12 ans et intitulé « Limito géant ». Le 19 juin, trois écoles du XIX^e arrondissement de Paris ont répondu à l'appel de la Croix-Rouge française les invitant à participer à ce jeu de l'oie revisité. À cette occasion, le Parc de la Villette a accueilli 155 enfants. Les instituteurs présents ont utilisé cet outil pour initier des débats au sein des classes. Ce « tremplin pédagogique » permet en effet aux enfants de s'interroger en groupe sur des questions ayant trait à l'action humanitaire.

L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DES MÈRES ET DES NOUVEAU-NÉS

La santé maternelle, infantile et néonatale constitue une des actions prioritaires en matière de santé pour la Croix-Rouge française. Différents projets sont mis en place au niveau international, principalement en Afrique. Ils permettent de répondre simultanément à deux Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies en 2000, le numéro quatre « Réduire la mortalité infantile » et le cinq « Améliorer la santé maternelle ».

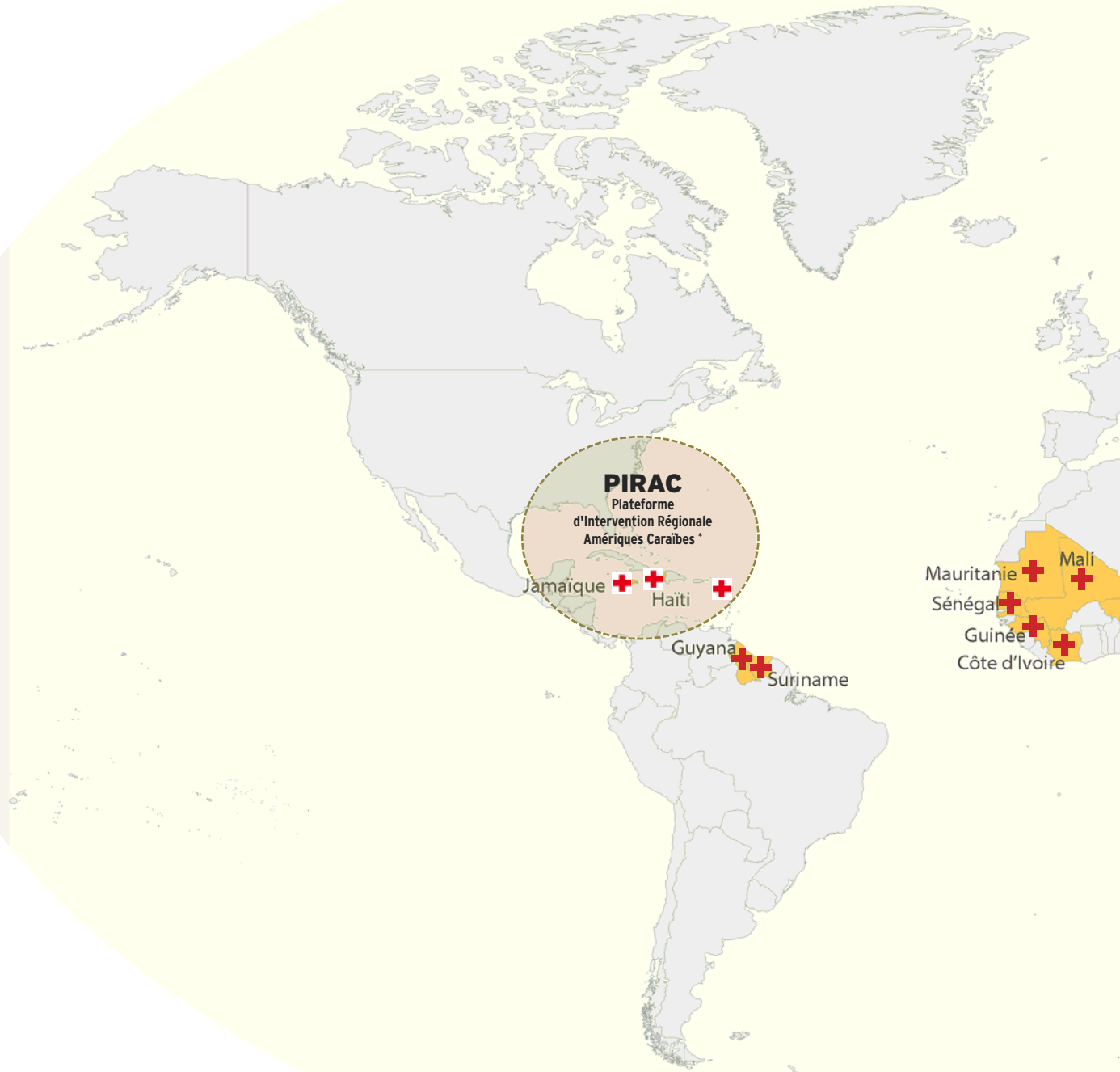
L'ambition est d'améliorer l'accès des femmes en âge de procréer à des soins de qualité, dans les domaines de la santé de la reproduction, de la santé maternelle, infantile et néonatale. La Croix-Rouge française apporte une expertise et un appui technique focalisés sur deux grands axes: **l'amélioration de l'offre de soins et la promotion de la santé par la transmission de connaissances**. Certains projets intègrent un volet de prévention sur la transmission du VIH entre la mère et son enfant.

En pratique, les actions visent à faciliter l'accès aux quatre consultations prénatales recommandées et à certains traitements essentiels, tels que la supplémentation en fer ou la prévention médicamenteuse du paludisme. Pour améliorer les conditions d'accouchement, l'accent est notamment mis sur la prévention des hémorragies du post-partum. Des formations permettent l'apprentissage de gestes indispensables, associées à des dons de matériel. Des consultations postnatales sont assurées après l'accouchement et le nouveau-né bénéficie de soins essentiels tels que le suivi pondéral, la prévention de l'hypothermie, avec la méthode du peau à peau, et l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois.

La force du réseau Croix-Rouge Croissant-Rouge est utilisée afin de **sensibiliser les populations aux bonnes pratiques en matière de santé maternelle et néo-natale**. Les équipes travaillent dans les villages avec des outils de communication qui ont été spécialement adaptés aux besoins des populations locales, l'objectif étant d'être au plus près des populations et de les accompagner afin de préserver leur santé.

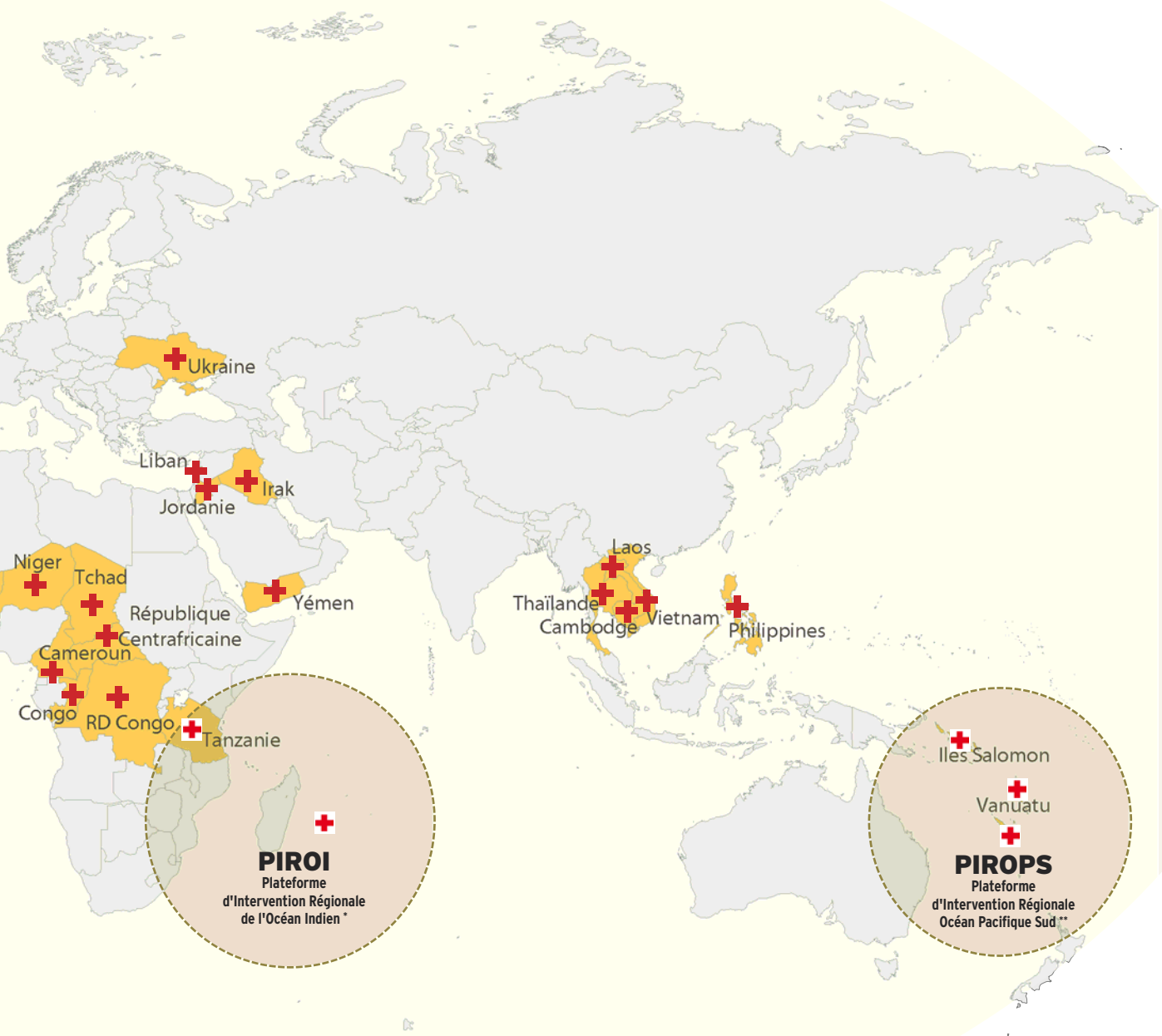
En 2014, dans la région du Sahel les projets Croix-Rouge ont été menés dans 74 structures de santé et ont permis de soutenir 280 000 femmes en âge de procréer, 60 000 femmes enceintes, ainsi que leurs nouveau-nés. +

Présence de la Croix-Rouge





française à l'international



PIROI
Plateforme
d'Intervention Régionale
de l'Océan Indien *

PIROPS
Plateforme
d'Intervention Régionale
Océan Pacifique Sud **

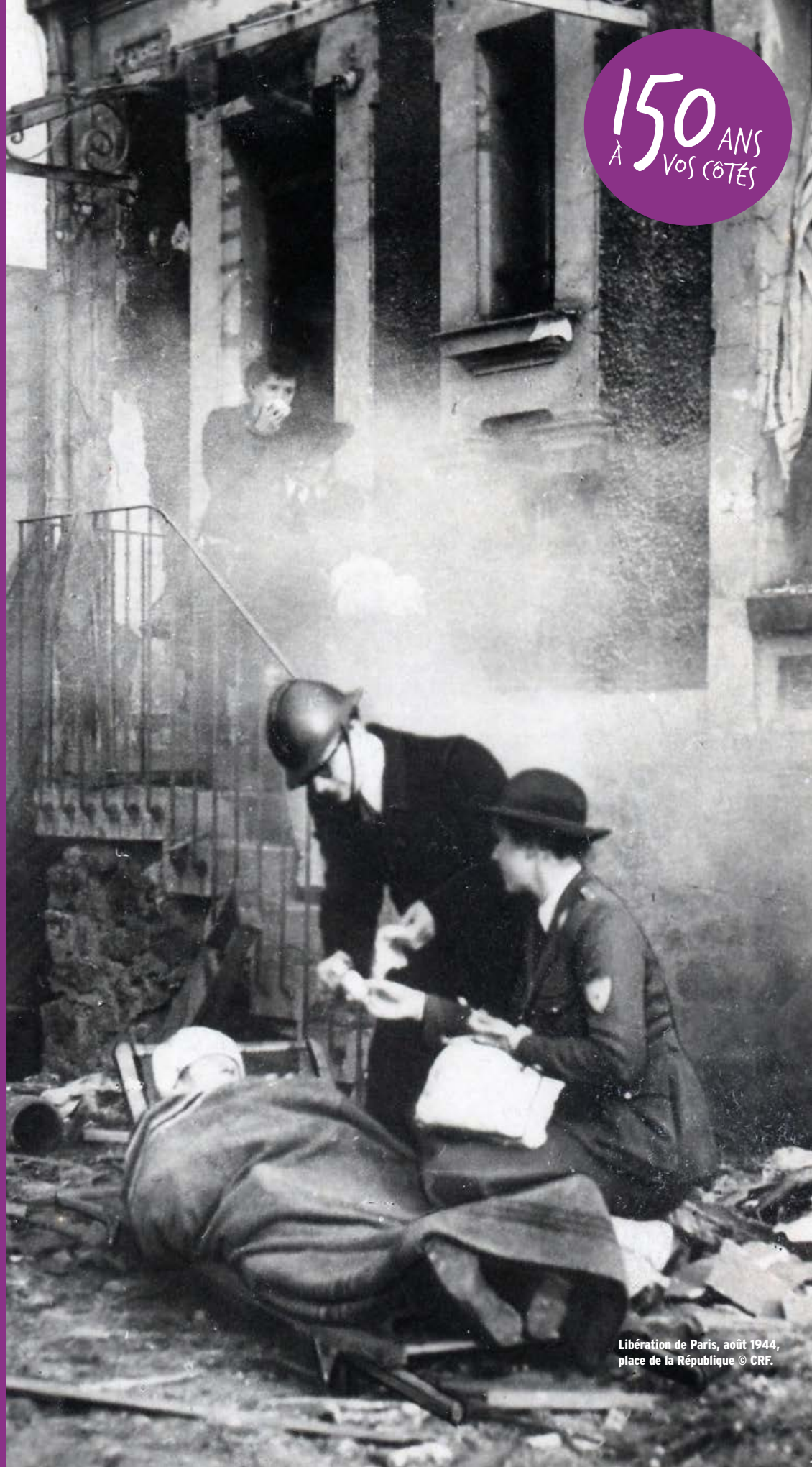
* Rattachée à la direction des relations et opérations internationales (DROI) de la Croix-Rouge française.
** Rattachée à la délégation territoriale Croix-Rouge française de Nouvelle-Calédonie.

LES MOYENS DE L'ACTION

150 ANS DE CROIX-ROUGE FRANÇAISE !

DEUXIÈMES ASSISES DE LA JEUNESSE

150 ANS
À VOS CÔTÉS



Libération de Paris, août 1944,
place de la République © CRF.

150 ans de Croix-Rouge française !



Le dimanche 25 mai 2014, jour du 150^e anniversaire de la création de la Croix-Rouge française, le Pr Jean-Jacques Eledjam, président de l'association, a rendu hommage au Soldat inconnu en ravivant la flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris.

Si l'année 2014 a commémoré le centenaire de la Première Guerre mondiale, durant laquelle les bénévoles et salariés de la Croix-Rouge française se sont illustrés par leur bravoure, elle a aussi marqué les 150 ans de notre association. Une année d'exception donc, célébrée en interne comme auprès du grand public et des partenaires grâce à la mobilisation de tous les acteurs Croix-Rouge, pour faire en sorte que cet anniversaire soit synonyme de moments de vie Croix-Rouge inoubliables.

Valoriser les missions et les acteurs de l'association

Au-delà des aspects purement commémoratifs, ce 150^e anniversaire a été l'occasion de rappeler l'importance des missions de la Croix-Rouge française et l'étendue de ses actions, tout autant que sa place atypique dans le secteur associatif, notamment grâce à son statut d'auxiliaire des pouvoirs publics. Il a également permis de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui s'engagent depuis un siècle et demi auprès des plus vulnérables. Tout au long de l'année, notre

association a voulu **promouvoir un message positif d'humanité, d'engagement et d'espoir** pour inciter le plus grand nombre à agir à ses côtés. Elle a de plus rappelé ses besoins en termes humains et financiers afin de rendre possible la poursuite et la pérennité de ses actions.

Célébrer la Croix-Rouge de tous les Français

Au cours de cette année emblématique, notre association a souhaité valoriser une idée forte : **l'histoire de la Croix-Rouge appartient à tous les Français**, aussi bien ceux qui



Les Journées Nationales

Chaque année, la semaine de la Quête est un événement essentiel pour la Croix-Rouge française, en termes de visibilité, de collecte mais aussi de cohésion interne. Dans le cadre de son 150^e anniversaire, notre association a axé sa campagne nationale sur l'attention à l'autre.

Le 24 mai, c'est Adriana qui a donné le coup d'envoi de ce grand moment de collecte à Vincennes. Aux côtés de Jean-Jacques Eledjam, président de l'association (photo), elle a inauguré une « boîte à attentions » permettant à chaque citoyen de tirer une carte sur laquelle une mission lui était proposée : rendre visite à une personne seule, offrir un repas à une personne sans abri, se former aux gestes des premiers secours... Grâce aux bénévoles, cette opération fédératrice a été relayée dans toute la France et a permis de collecter près de 3 500 000 euros pour financer les actions de proximité de nos unités locales.

y participent que ceux qui bénéficient de ses actions. Depuis 150 ans, sur les fronts de l'urgence comme des missions au long cours, en France et à l'international, la Croix-Rouge française se mêle intimement à l'histoire de nombreuses familles françaises, de manière exceptionnelle, épisodique, récurrente ou durable, faisant de notre association un « bien public » au service de tous.

Un réseau très fortement mobilisé

Notre association a choisi de ne pas organiser de grand événement national mais de favoriser au maximum les initiatives locales, afin que chaque structure, unité, délégation, établissement ou école puisse s'approprier à sa façon cet anniversaire.

Plus de 400 projets ont été organisés en métropole mais aussi dans l'ensemble des territoires ultra-marins. Le réseau a parfaitement su se saisir des 150 ans, un anniversaire qui a renforcé la cohésion des bénévoles et salariés de notre association. Une labellisation « 150 ans » a quant à elle permis d'identifier près d'une soixantaine d'actions particulièrement emblématiques et médiatisables au niveau



L'opération « Tous en Fête ! » a rassemblé 2 000 bénéficiaires au cirque Pinder.

national. Parmi elles, l'opération les « Lumignons du cœur », qui s'est déroulée à Lyon le 8 décembre : à l'occasion de la Fête des Lumières, les participants pouvaient acheter des lumignons aux couleurs de la Croix-Rouge et participer à l'élaboration d'une grande fresque de lumière.

Des événements aux couleurs des 150 ans

Caravane d'été, promotion du Droit international humanitaire (DIH), Journée mondiale des premiers secours (JMPS), Journées du Patrimoine, dîners de Gala, Tous en fête... En 2014, les grands rendez-vous traditionnels de la Croix-Rouge française se sont déclinés aux couleurs des 150 ans.

Le semaine de mobilisation des lycéens et collégiens a ainsi sensibilisé près de 1800 jeunes aux valeurs humanitaires portées par l'association, ainsi qu'à son histoire et aux actions menées au quotidien.

Les Assises de la jeunesse ont quant à elles rassemblé 600 jeunes de la Croix-Rouge française, mais également de 11 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'associations partenaires. Tous se sont retrouvés à Port-Barcarès (66), pour échanger, agir et réfléchir ensemble aux grands enjeux de la citoyenneté et de la solidarité, du lien social et du changement des mentalités (voir article p. 52).

Un anniversaire largement relayé dans la presse

Avec plus de 1400 articles de presse écrite en 2014, les retombées presse autour des 150 ans représentent 18 % de l'ensemble de la revue de presse de l'association. Près de 68 % de ces articles ont été générés par des titres de la presse quotidienne régionale et 29 % par des sites Internet

d'information. Il faut également noter qu'à l'occasion de cet anniversaire, le service presse du siège a pu obtenir des articles et interviews dans tous les grands quotidiens nationaux (*Le Monde, Libération, La Croix, Le Figaro, etc.*), dans tous les grands médias TV (TF1, France 2, M6, LCI, BFM TV, ITV, France 3, etc.) ainsi que dans les principales radios généralistes et d'information (RTL, France info, France inter, RMC...).

Ces retombées presse ont largement contribué à répondre aux enjeux des 150 ans en rappelant l'importance de nos missions (62 %) et en rendant hommage aux acteurs d'hier et d'aujourd'hui (33 %).

Un anniversaire pour remercier et rendre hommage aux acteurs engagés

Ce 150^e anniversaire fut d'abord l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs, bénévoles et salariés, qui font vivre l'association au quotidien. Pour ce faire, **une médaille 150 ans, tirée à 150 exemplaires**, a permis de distinguer, dans chaque région, les acteurs qui se sont particulièrement investis à la Croix-Rouge française.

Nous avons aussi souhaité remercier l'ensemble de nos partenaires, sans qui notre action ne serait pas possible, à travers la création d'un mur des donateurs dans le hall du siège et lors de la campagne des Journées nationales.

Enfin, cette année nous a permis de rendre hommage à celles et ceux qui se sont engagés depuis 150 ans à la Croix-Rouge française. La cérémonie du ravivage de la flamme du Soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe, à laquelle ont participé plus de 700 personnes le 25 mai, a mis à l'honneur leur action passée.

Un anniversaire pour marquer notre place au sein du Mouvement et affirmer notre présence en France

Les 8 et 9 septembre 2014, la Croix-Rouge française accueillait M. Konoé, président de la FICR (Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge), Mme Beerli, vice-présidente du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) ainsi que les présidents de 26 sociétés nationales Croix-Rouge et Croissant-Rouge pour un forum international sur l'humanitaire et une cérémonie au Quai d'Orsay, commémorant le 150^e anniversaire de notre association (*voir encadré p.43*).

150 ans d'histoire



À l'occasion de son 150^e anniversaire, la Croix-Rouge a publié aux éditions Autrement un ouvrage intitulé « **La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire** ». Richement illustré, ce livre retrace, à travers des photos d'archives, les grands moments de l'association depuis sa création en 1864 et rend hommage aux femmes et

aux hommes engagés au quotidien aux côtés des plus vulnérables. De la guerre franco-prussienne de 1870 au séisme de 2010 en Haïti, la Croix-Rouge française n'a cessé d'agir auprès des populations, en France comme à l'étranger, avec pour objectif constant d'apaiser les souffrances humaines. À travers le parcours d'acteurs engagés, ce livre retrace 150 ans d'histoire humanitaire.

La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire, Frédéric Pineau, Éditions Autrement, mars 2014, 224 pages, 32 euros



150 médailles pour les 150 ans

Une médaille commémorative à tirage limité (150 exemplaires) a été créée pour les 150 ans de l'association qui a confié sa conception et sa réalisation aux ateliers Arthus Bertrand. En bronze massif, la médaille pèse 29,2 grammes hors ruban et se porte en cravate. Elle a été remise à des femmes et des hommes dont l'engagement bénévole ou salarié fut exemplaire, ou qui ont apporté un soutien exceptionnel à notre association. Au total, 142 médailles ont été attribuées en 2014 : 65 à des bénévoles par les unités départementales, 14 à des bénévoles et 11 à des salariés au niveau régional. Le Professeur Jean-Jacques Eledjam, président de la Croix-Rouge française, a entre autres remis cette médaille au Président de la République, M. François Hollande (*photo*), ainsi qu'aux Professeurs Jean-François Mattei et Marc Gentilini, anciens présidents de la Croix-Rouge française.



Les dîners de Gala

Le 12 septembre 2014, un gala d'exception a réuni 270 convives au Grand Palais pour une soirée placée sous le signe de la solidarité (photo). Dirigeants des entreprises partenaires et leurs invités, personnalités, administrateurs et élus de la Croix-Rouge française se sont mobilisés pour financer un projet innovant porté par l'hôpital Croix-Rouge Les Massues de Lyon et baptisé « Minidocs ». Constitué d'un site internet, de deux applications de réalité augmentée et d'un jeu, ce projet expérimental vise à améliorer les connaissances de l'enfant sur sa pathologie et diminuer les douleurs induites par les traitements. Animé par Sandrine Quétier et Adriana, marraine de l'association, ce dîner gastronomique a permis de collecter 80000 euros. Un second dîner de gala, organisé le 6 novembre à Toulon, s'est déroulé sur le porte-avions Charles de Gaulle. La soirée a rassemblé plus de 500 convives. Les dons collectés, augmentés par ceux de la délégation territoriale du Var, permettront de participer à hauteur de 200000 euros au financement de projets « Croix-Rouge sur roues » dans des départements isolés et peu dotés financièrement.



Mobilisation du réseau pour les 150 ans : « Croix humaine » à Sceaux.



« Flash mob » à Châlons-en-Champagne, animation dédiée aux 150 ans de la Croix-Rouge.

Ces deux journées inédites ont contribué à renforcer notre présence au sein du Mouvement et à rappeler notre rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics en France, un rôle conforté par la venue du Président de la République lors de l'assemblée générale du mois de juin.

De nombreux événements nationaux ont également été organisés pour consolider notre place auprès des professionnels des secteurs médical, social, médico-social et de la formation. Citons entre autres le colloque Alzheimer du 5 novembre ou encore le colloque organisé par la filière formation sur « Les infirmières d'hier et d'aujourd'hui » auquel ont participé plus de 200 personnes.

Un anniversaire pour se réapproprier l'histoire de notre association

Le 150^e anniversaire de la Croix-Rouge française comportait un véritable enjeu historique puisque l'objectif était de profiter de cette année de célébration pour initier une politique à long terme de préservation et de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de notre association. De nombreux outils ont été mis à la disposition du réseau pour permettre à chaque structure, unité, délégation et établissement de se réapproprier son histoire pour mieux comprendre le sens de notre action et se projeter dans l'avenir.

Pour la première fois, les 20 et 21 septembre 2014, la Croix-Rouge française

participait aux Journées du Patrimoine et ouvrait au public les portes de son siège parisien, dans l'ancien hôpital Broussais (XIV^e arrondissement). L'occasion pour les 500 visiteurs de découvrir les locaux et le fonctionnement de l'association, à travers des visites

guidées (comprenant des visites en langue des signes pour les personnes sourdes et malentendantes) et deux expositions historique et photographique. Les visiteurs avaient également la possibilité de suivre des initiations gratuites aux premiers secours et à la réduction des risques : 114 personnes ont ainsi été initiées au cours du week-end. +



Deuxièmes Assises de la jeunesse



Quatre ans après les premières Assises de la jeunesse, grand rendez-vous national prenant part à la « dynamique jeunesse » de l'association, près de 600 jeunes ont été réunis à Port-Barcarès, dans les Pyrénées-Orientales, les 20 et 21 septembre 2014, pour les secondes Assises de la jeunesse de la Croix-Rouge française. Cette « dynamique jeunesse » qui a été engagée dès 2007 a progressivement fait bouger les lignes et suscité des engagements fructueux. Elle a en effet permis d'encourager les jeunes à rejoindre la Croix-Rouge française et à s'investir dans ses actions, à mener de nouveaux projets et à prendre une part de plus en plus visible et active dans la vie associative, mais aussi à l'association de prendre pleinement en compte ce potentiel, de l'encourager et de le valoriser.

Retour sur les premières Assises de 2010 : créer les fondations d'une dynamique jeunesse

Les premières Assises de la jeunesse des 24 et 25 avril 2010 se sont tenues à la Cité internationale universitaire de Paris. Venus de partout, les jeunes ont vécu deux journées pleines d'émotions rythmées par les tables rondes, les ateliers et les moments de détente. Martin Hirsch et Stéphane Hessel faisaient partie des intervenants. Parmi les temps forts de ces premières assises, des « petits déjeuners solidaires », organisés pour la première fois dans 17 lieux parisiens. Ces

Les jeunes à la Croix-Rouge en 2014

22 % des bénévoles ont moins de 30 ans
 21 % des salariés ont moins de 30 ans
 Près de 24 000 étudiants et stagiaires dans les instituts de formation de l'association.

premières assises ont aussi été le moment où a été rédigée la « **Déclaration jeunesse** » qui constitue aujourd'hui le socle de l'engagement des jeunes au sein de l'association et détermine leurs **5 champs d'action prioritaires**: la solidarité, la santé, la citoyenneté, l'interculturel et l'environnement.

2014 : renforcer et valoriser l'engagement des jeunes

En quatre ans, les grandes ambitions des jeunes à la Croix-Rouge française ont été confirmées par des actions de qualité menées partout en France. Les projets ont mûri, les talents se sont affirmés et le réseau jeunesse a connu une expansion significative. **S'inscrivant dans l'ensemble des dispositifs mis en place dans le cadre des commémorations des 150 ans de la Croix-Rouge française**, les assises de 2014 avaient notamment pour objectifs de revisiter l'histoire de l'association pour l'inscrire dans l'avenir; réaffirmer le soutien de l'association aux jeunes; renforcer la place de la Croix-Rouge comme acteur de l'engagement des jeunes; mettre en valeur la diversité des actions portées par les jeunes.

Un événement placé sous le signe de la mobilisation et de la construction de la Croix-Rouge de demain

C'est dans cette optique que les 20 et 21 septembre 2014, au centre de vacances VVF de Port-Barcarès, se sont réunis près de 600 jeunes. Les participants, âgés de 16 à 30 ans, étaient des bénévoles et volontaires issus de l'ensemble des régions françaises, des étudiants venus des instituts régionaux de formation sanitaire et sociale, des jeunes accueillis dans les établissements de la Croix-Rouge française et des membres de 11 autres sociétés nationales du Mouvement Croix-Rouge. Des personnalités extérieures issues des sphères politique et associative se sont jointes à ce grand moment de cohésion, comme Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, ou encore Nadia Bellaoui, présidente du Mouvement associatif. Les activités étaient animées par des



« 150 ans ? Tu les fais pas ! »

« 150 ans ? Tu les fais pas ! » est la signature qui a été choisie et déclinée sur l'ensemble des supports de communication créés pour l'occasion. Elle reflète l'esprit de ces deux journées, où les échanges sur la prospective, les débats de société et les témoignages sur des initiatives associatives se sont mêlés à l'humour, aux mises en scène ludiques et à la convivialité, illustrant ainsi la remarquable mobilisation et la vivacité du réseau Croix-Rouge.

membres du conseil d'administration de la Croix-Rouge française, des présidents de délégations, des jeunes bénévoles et d'autres acteurs du monde associatif.

Samedi matin

Le Professeur Jean-Jacques Eledjam a accueilli l'ensemble des participants avec un discours éloquent sur les grands enjeux de l'association et la place des jeunes dans leur rôle moteur, à tous les niveaux d'implication. Ainsi, c'est avec des mots simples et justes qu'il a donné la tonalité de ces deux journées: « **C'est vous qui portez l'association, une Croix-Rouge unique et indivisible. [...] Vous êtes le ciment sur lequel vont poser la solidarité et les liens sociaux de demain. [...] L'avenir c'est vous! [...] Vous nous offrez aujourd'hui un peu d'éternité.** »

Son intervention a été prolongée par la prestation d'un jeune acteur jouant le rôle d'un Henry Dunant revenu au XXI^e siècle. Son jeu décalé a permis de faire passer des messages forts, dont une citation de L'Avenir sanglant: « *L'ennemi, notre véritable ennemi, ce n'est pas la nation voisine, c'est la faim, le froid, la misère, l'ignorance, la routine, la superstition, les préjugés.* ». Ces deux moments étaient suivis d'une table ronde, permettant l'échange avec des intervenants extérieurs sur le thème: « **Quel rôle pour les jeunes face aux grands enjeux de demain ?** »

« Lab's » et « Action dating »

Le samedi après-midi a débuté par les « **Lab's** », 12 ateliers thématiques d'échange et de réflexion. Quelques exemples

des thèmes abordés: « Du rêve à la réalité » (réaliser une idée d'action: méthodologie et mise en œuvre d'un projet); « L'acteur Croix-Rouge 3.0 » (Qu'est-ce qu'être bénévole à la Croix-Rouge en 2050?). Les « Lab's » ont été suivis par des sessions d'« **Action dating** ». Sur le modèle du « speed dating », l'« Action dating » invitait les participants à se rendre sur trois des différentes tables pendant 15 minutes pour un échange autour d'une action, de l'engagement ou pour un échange libre. Les thèmes débattus autour de l'action pouvaient être, entre autres: « L'importance de l'accueil: Croix-Rouge bienvenue »; « Mener des actions en faveur de l'environnement »... Ceux centrés sur l'engagement portaient notamment sur: « La rencontre d'autres sociétés nationales sœurs »; « Prendre des responsabilités à la Croix-Rouge française »... Cette journée studieuse s'est terminée par un concert et une grande fête organisés sur le site.

Un dimanche d'engagements

Après une nuit assez courte pour certains, 24 « **Action co'** » ont été menées sur le terrain. Elles avaient lieu sur trois communes: Le Barcarès, Canet-en-Roussillon et Perpignan. Les jeunes sont allés à la rencontre de la population locale et dans des établissements sanitaires et sociaux auprès de personnes accompagnées. Parmi les actions proposées, il y avait des sensibilisations au droit international humanitaire pour le grand public, le jeu « Stimule t'oi » pour les personnes âgées, des ateliers cuisine avec des personnes hébergées et plusieurs « petits déjeuners solidaires » sur des thèmes comme l'engagement, l'environnement, la paix... L'après-midi a été consacré à une plénière, menée par des jeunes bénévoles porteurs de projets sur le thème « **Participer et agir dès demain** » et surtout à la présentation de la production collective issue de ces deux journées intenses. Elle a donné naissance à un texte qui présente **la participation des jeunes de la Croix-Rouge à l'élaboration de la stratégie de l'association pour les années à venir** et qui a ensuite été transmis au conseil d'administration. Il se découpe en trois grandes ambitions: « **Promouvoir l'engagement sous toutes ses formes et le développement de la vie associative** »; « **Favoriser la prise d'initiative** »; « **Faire du lien social le socle commun de toutes nos actions** ». Cette synthèse est le fruit d'un travail réalisé par les jeunes, accompagnés par la secrétaire nationale de l'association, Françoise Fromageau, qui a prononcé le discours de clôture. +

LES FEMMES
ET LES HOMMES
DE LA CROIX-ROUGE
FRANÇAISE

CROIX-ROUGE FRANÇAISE
ÉQUIPES D'URGENCE
PERMANENCE DE 10th ARR.

150 ANS
À VOS CÔTÉS



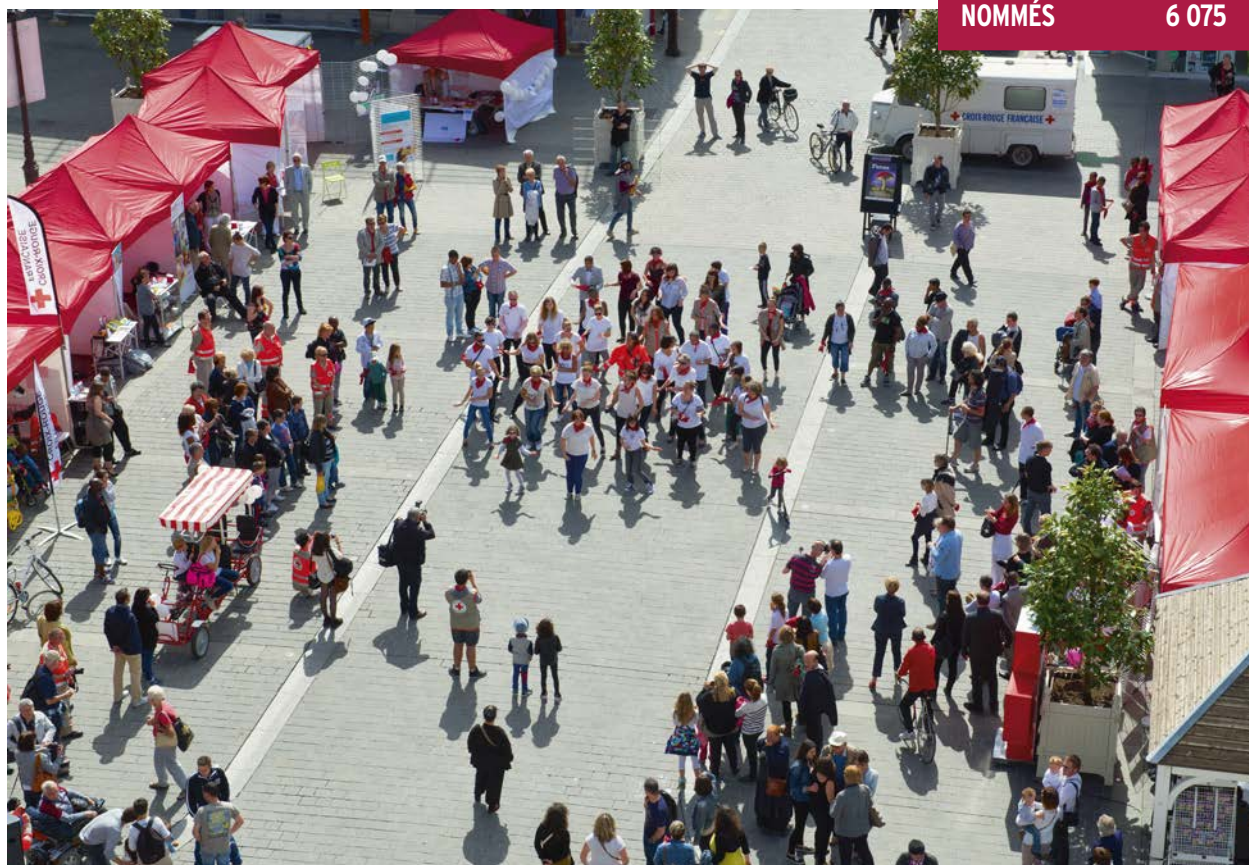
Distribution alimentaire,
permanence du
X^e arrondissement,
Paris, 1939-1945
© CRF

58 012 bénévoles

L'année 2014 a été l'occasion pour les bénévoles de célébrer les 150 ans de la Croix-Rouge française, avec des événements organisés tout au long de l'année, partout en France, y compris en Outre-mer. Cette année a aussi été celle de la promotion du bénévolat, le Premier ministre ayant fait de l'engagement associatif la Grande cause nationale de 2014. Acteur majeur du paysage associatif français, la Croix-Rouge a accueilli ce label avec enthousiasme. Au 31 décembre 2014, la Croix-Rouge française comptait en effet 58 012 bénévoles. Ensemble, ces hommes et ces femmes ont réalisé au quotidien les missions de l'association dans les domaines de l'action sociale, de l'urgence et du secourisme. Parmi eux, 39 143 ont fait le choix d'être adhérents, signifiant leur volonté de participer à la vie de l'association à travers ses espaces d'information, de décision et de prise de responsabilités. Plus d'un tiers des adhérents a accepté de remplir une fonction, soit comme membre élu au sein d'un conseil ou bureau, soit comme responsable d'action ou d'activité nommé au sein d'une équipe.

LES BÉNÉVOLES CROIX-ROUGE FRANÇAISE

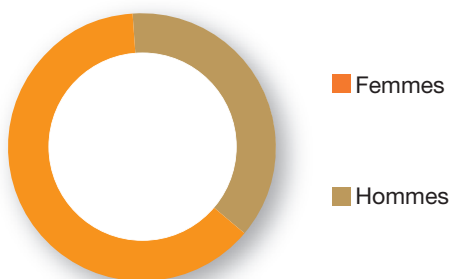
BÉNÉVOLES	58 012
ADHÉRENTS	39 143
ÉLUS	5 144
NOMMÉS	6 075





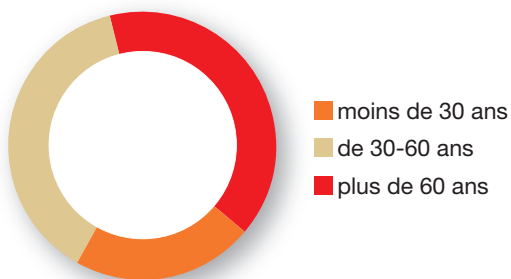
PORTRAIT DES BÉNÉVOLES

Les femmes sont très majoritaires et les générations plutôt bien équilibrées.



Une majorité de femmes :

- 63 % de femmes
- 37 % d'hommes



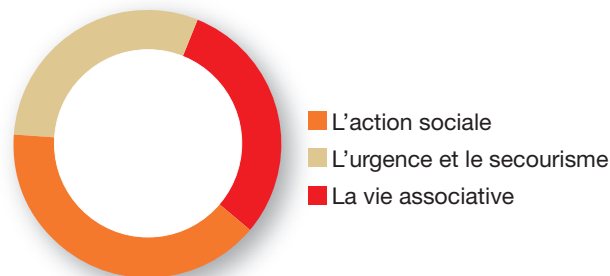
Un bon équilibre entre générations :

- 22 % de moins de 30 ans
- 38 % de 30-60 ans
- 40 % de plus de 60 ans

À TRAVERS LA FRANCE

Les bénévoles sont engagés au sein de **665 unités locales**, soit une moyenne de 81 bénévoles par unité. Ainsi la France compte 8 bénévoles Croix-Rouge pour 10 000 habitants.

AU SERVICE DES PLUS VULNÉRABLES



La répartition des bénévoles de la Croix-Rouge par domaine d'action s'établit comme suit :

- 40 % dans l'action sociale
- 30 % dans l'urgence et le secourisme
- 30 % dans la vie associative (fonction de gouvernance et soutien aux actions)

UN ENGAGEMENT FORT

L'estimation du temps consacré par les bénévoles à la Croix-Rouge révèle que chacun d'eux s'investit en moyenne **30 jours par an**. De quelques heures par an à quelques heures par jour, cette moyenne ne traduit bien évidemment pas la diversité des engagements.

ÉVOLUTION 2012-2014

Au cours de ces deux dernières années, les effectifs des unités ont connu une évolution sensible, tant en nombre de bénévoles qui agissent au quotidien qu'en nombre d'adhérents qui participent à la vie de l'association.

EFFECTIFS DES DÉLÉGATIONS

(chiffres au 31 décembre)

	2012	2014	Évolution sur 2 années
Bénévoles	53 860	58 012	+ 7,15 %
Adhérents	42 561	39 143	- 8 %

18 442 salariés

CHIFFRES 2014

485 salariés aux services centraux du siège parisien

216 délégués en mission internationale (DMI)

328 salariés dans les directions régionales

516 salariés dans les délégations régionales, délégations départementales et unités locales

Seniors : **6 107** salariés de 50 ans et plus soit 33,1 % des effectifs

Les 5 emplois les plus importants en nombre de salariés :

- aide-soignant : **2 473**
- infirmier : **1 211**
- aide à domicile : **1 019**
- aide de vie : **683**
- aide médico-psychologique (AMP) : **556**

Nombre d'embauches en 2014 :

903 contrats à durée indéterminée (CDI)

7 098 contrats à durée déterminée (CDD)

RÉPARTITION CDI/CDD 31 DÉCEMBRE 2014

■ **Effectifs totaux en Équivalent temps plein (ETP) :**

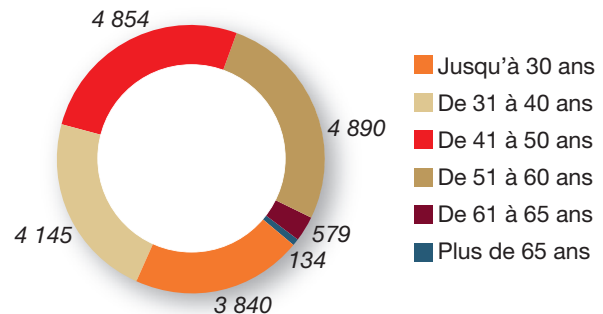
13 324,5 CDI et 2 787,5 CDD, dont 810,8 contrats aidés

■ **Effectifs totaux en personnes physiques :**

15 180 CDI et 3 262 CDD, dont 984 contrats aidés.

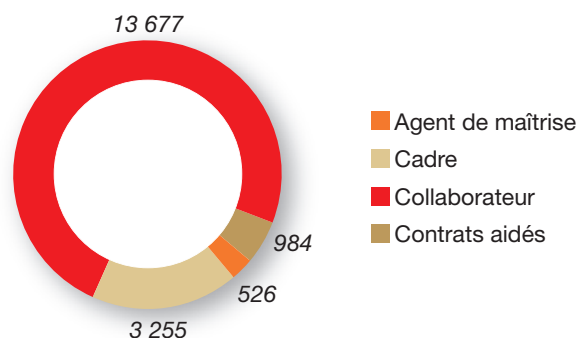
■ **Total de 18 442 salariés en 2014.**

Répartition par tranche d'âge



L'âge moyen des salariés de la Croix-Rouge française est de **42,9 ans**.

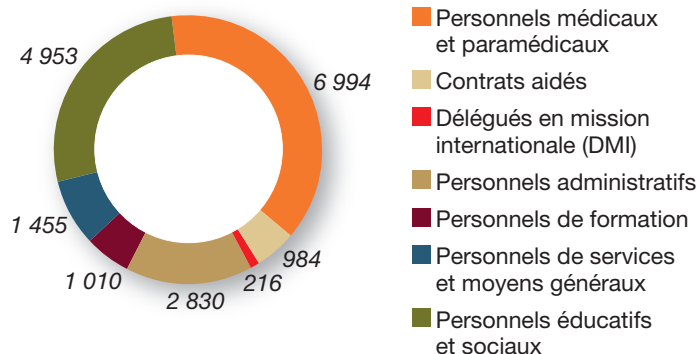
Statut des salariés



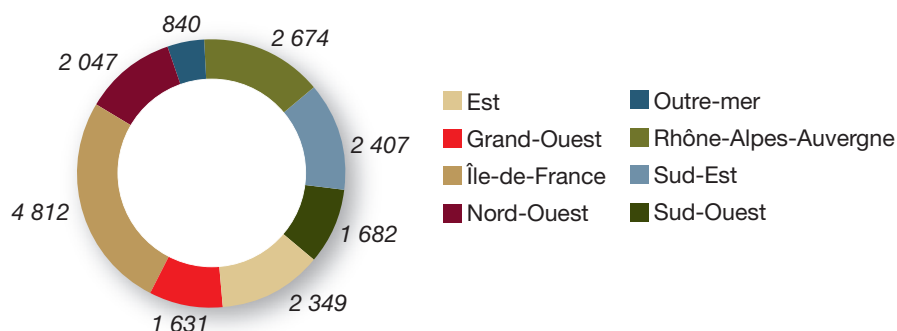
Les emplois d'avenir

En 2012, la Croix-Rouge française a été la première association à signer avec le gouvernement un engagement portant sur l'embauche de jeunes en contrat d'avenir. Fin 2014, 283 jeunes en emploi d'avenir faisaient partie des effectifs.

Répartition par famille d'emploi

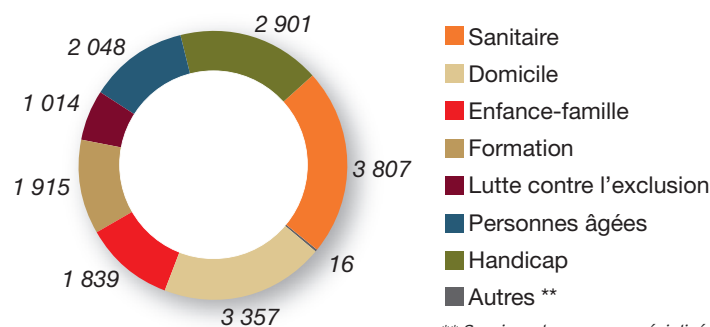


Répartition par région



Répartition par filière métier*

* Les salariés du siège, des directions régionales, délégations régionales, délégations départementales, unités locales et des activités internationales n'apparaissent pas sur ce schéma.



** Services de secours spécialisés d'Ile-de-France + PIRAC (Plateforme d'intervention régionale Amériques Caraïbes)

POLITIQUE EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Dans le cadre de l'accord de branche relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, ont notamment été financés en 2014 :

- 14 reconversions professionnelles ;
- 12 aménagements de poste de travail ;
- 17 bilans de reconversion professionnelle.

FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

11 578 salariés ont suivi une formation professionnelle continue en 2014.

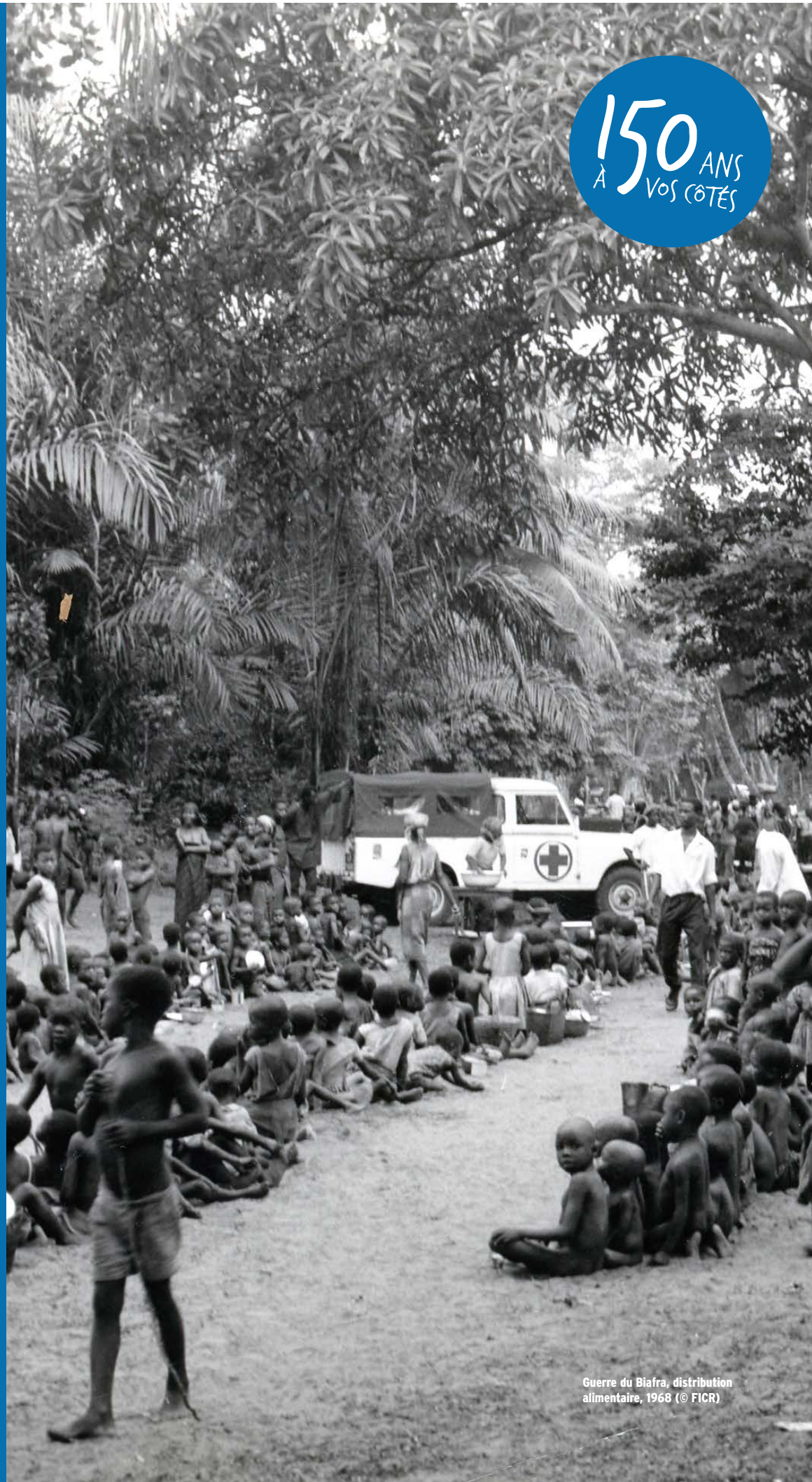
Les dépenses consacrées au titre de la formation professionnelle continue représentent, en 2014, 3,27 % de la masse salariale. +

PARTENARIAT ET MÉCÉNAT

LES PARTENAIRES ET MÉCÈNES PRIVÉS

LES PARTENAIRES FINANCIERS INSTITUTIONNELS À L'INTERNATIONAL

150 ANS
À VOS CÔTÉS



Guerre du Biafra, distribution alimentaire, 1968 (© FICR)

Les partenaires et mécènes privés

La Croix-Rouge française remercie chaleureusement l'ensemble de ses contributeurs pour leur engagement en 2014. Dans un contexte social et économique où la précarité n'a jamais été aussi forte, leur générosité a permis de renforcer ses actions pour les personnes en difficulté. Partenariat stratégique, mécénat financier, parrainage, don en nature, mécénat de compétences ou engagement individuel sont autant de façons de répondre aux besoins croissants de la société et de créer des liens privilégiés avec la Croix-Rouge.

PARTENARIATS ET MÉCÉNATS FINANCIERS

De nombreuses entreprises se sont engagées aux côtés de la Croix-Rouge française pour soutenir des projets existants, ou co-construire des solutions nouvelles, et ainsi faciliter la réalisation d'initiatives à fort impact social.



Depuis 2012, Coca-Cola France soutient des projets jeunesse de la Croix-Rouge française qui répondent à l'envie d'agir des jeunes. Le premier programme, « Moi, acteur humanitaire » permet de sensibiliser les jeunes de 12-15 ans aux enjeux humanitaires et citoyens. Des collaborateurs de Coca-Cola France ont également pu être formés et participer à la sensibilisation des jeunes aux côtés des bénévoles de la Croix-Rouge française. Le second programme, « Red Touch' » donne aux 13-30 ans la possibilité de mener des projets solidaires, grâce à un soutien méthodologique et financier (redtouch.croix-rouge.fr). À ce titre, Coca-Cola France remet chaque année un Prix Coup de Cœur à une initiative solidaire menée par une équipe de jeunes bénévoles.



EDF et la Croix-Rouge française sont associés depuis 2013 pour un soutien aux actions de lutte contre la précarité énergétique. L'objectif de ce partenariat est de conjuguer les deux expertises afin de proposer des solutions concrètes à apporter aux personnes qui n'arrivent plus à faire face à leurs dépenses d'énergie. Parallèlement, la Fondation EDF soutient les ateliers-classes Préaut, recherche-action sur l'autisme.



La Fondation Sanofi Espoir s'est engagée depuis 2012 pour un meilleur accès aux soins des populations vulnérables sur l'ensemble du territoire, en soutenant le développement du réseau d'APASM (antennes de premier accueil social médicalisé) de la Croix-Rouge française. Ce sont des lieux qui offrent à la fois des prestations médicales, des actions de prévention et d'éducation pour la santé, ainsi qu'un accompagnement social des personnes accueillies. La Fondation Sanofi Espoir est également membre du Fonds Ready.



La Fondation d'entreprise FDJ est un partenaire historique de la Croix-Rouge française autour de trois programmes: depuis 2007, elle soutient l'opération emblématique « Tous en Fête! » au moment des fêtes de fin d'année, durant laquelle elle mobilise ses salariés en tant que bénévoles. En 2013, elle permet au programme « Tous en Forme » de voir le jour afin de favoriser l'accès aux activités physiques adaptées pour les personnes en situation de handicap, à travers l'intervention hebdomadaire des professionnels de l'association Siel Bleu dans les établissements de la filière Handicap de la Croix-Rouge française. Dans le cadre du jeu responsable et de la protection de la jeunesse, la Française des Jeux soutient également l'association dans son programme de formation à la prévention des addictions.



Engagée depuis 2012, la Fondation PSA Peugeot Citroën est le partenaire fondateur du dispositif « Croix-Rouge sur roues », dédié à la mise en mobilité des services de la Croix-Rouge dans le domaine de l'action sociale. Le soutien de la fondation a permis la création de 10 dispositifs itinérants d'accompagnement supplémentaires en 2014, visant à lutter contre l'isolement des personnes fragiles et favoriser leur insertion sociale.



Partenaire historique sur les thématiques de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène depuis 2011, le Fonds Suez Environnement Initiatives s'est engagé en 2014 aux côtés de la Croix-Rouge française et de la Croix-Rouge du Niger, pour soutenir l'accès à l'eau potable, à l'assainissement de base et aux pratiques d'hygiène de base des populations de la région de Zinder.



Hansaplast soutient les actions de la Croix-Rouge française depuis 2009. Cet engagement fort et dans la durée repose sur la commercialisation d'une trousse de secours co-brandée, le soutien de la Caravane d'été, mais également sur le financement des actions prioritaires de la Croix-Rouge dans le cadre d'un programme de mécénat institutionnel.



Partenaire de la Croix-Rouge française depuis 2008, Mutex soutient le développement de son réseau de Haltes Répit-Détente Alzheimer (HRDA) qui accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer afin de leur offrir un moment de détente et de convivialité, permettant ainsi aux aidants d'avoir un temps de répit. Au-delà de ce soutien, Mutex contribue au renforcement général des actions pour les personnes âgées et leurs aidants.



Malakoff Médéric et la mutuelle Chorum accompagnent la Croix-Rouge française dans le développement de la formation « Bien-être et autonomie », qui a pour objectif d'aider les seniors à préserver leur qualité de vie à travers la prévention, afin de favoriser leur maintien à domicile le plus longtemps possible, de manière sécurisée et indépendante.



Partenaire depuis 2005 des activités auprès de la petite enfance, Nestlé France a financé depuis 2012 la création et la réhabilitation d'aires de jeux extérieures dans une partie des crèches de la Croix-Rouge française. Ce soutien a permis de créer ou rénover plus de vingt crèches partout en France. Partenaire de la création des « Espaces Bébé Maman » (EBM), lieux dédiés à l'accompagnement des familles en difficulté, la Fondation Nestlé France a renouvelé son engagement aux côtés de la Croix-Rouge française afin de poursuivre les ouvertures mais aussi de pérenniser l'existence des tout premiers EBM ouverts depuis 2005. Chaque année, plus de 1200 familles bénéficient d'un soutien global à la parentalité, comprenant des conseils sur les bonnes conduites à tenir en termes d'alimentation, d'hygiène infantile et d'éducation pour les bébés. L'ouverture de l'EBM de Paris portera à 13 leur nombre sur le territoire.



Depuis 2011, le partenariat avec SCA France a pour but de favoriser l'accès à l'hygiène pour tous. En 2014, la Croix-Rouge française a pu distribuer 120 000 kits hygiène supplémentaires aux personnes sans-abri accompagnées par les équipes mobiles partout en France. Ces kits sont composés de produits d'hygiène de base pour trois jours, et existent en versions féminine et masculine.



En 2014, la Fondation d'entreprise Société Générale pour la Solidarité poursuit son soutien en tant que partenaire fondateur de Croix-Rouge insertion. Société Générale a également associé ses collaborateurs à l'engagement de la fondation lors du challenge sportif

« Citizen Commitment Games », temps fort pendant lequel les salariés pouvaient s'engager pour Croix-Rouge insertion. En parallèle, la Société Générale renforce son engagement à travers son programme de fidélité Filigrane. Elle propose ainsi à ses adhérents de reverser leurs points de fidélité à la Croix-Rouge et abonde une partie des montants reversés. De plus, la Société Générale reverse l'équivalent hors taxe du montant prélevé de 25 centimes pour toute commande de produits dans son catalogue Filigrane à deux associations partenaires, dont la Croix-Rouge française.



Depuis 2004, le mécénat du Groupe Total soutient la Croix-Rouge française lors de catastrophes en Afrique et en Asie ainsi que dans la lutte contre le VIH en Afrique centrale. En octobre 2014, le groupe s'est engagé dans la lutte contre le virus Ebola en Sierra Léone, au Libéria et en Guinée, en soutenant la prise en charge des patients et les opérations de sensibilisation communautaire. En complément de son soutien financier, Total a contribué à l'approvisionnement de matériel au Centre de traitement Ebola de Macenta, en Guinée, à travers le don par sa filiale Hutchinson de gants pour le personnel soignant. Total continue également d'appuyer l'action de la Croix-Rouge française au Congo dans la mise en œuvre et le fonctionnement des centres de traitement ambulatoires pour la prise en charge des personnes atteintes par le VIH. En 2014, Total a aussi effectué un don en nature de 10 920 lampes solaires aux victimes du typhon Haiyan qui a frappé les Philippines en novembre 2013. Cela offre la possibilité aux foyers de s'éclairer et de charger leurs téléphones mobiles malgré un accès très limité à l'électricité. La Fondation d'entreprise Total est par ailleurs membre du Fonds Ready depuis sa création en 2012. Elle contribue ainsi à maintenir une réserve financière mobilisable par la Croix-Rouge française et ainsi répondre rapidement aux catastrophes d'origine naturelle ou humaine.

Ils se sont également mobilisés



Le Fonds Ready, fonds de préparation et de réponse aux catastrophes, a été créé pour venir en aide aux personnes vulnérables en cas de catastrophes naturelles, politiques ou humanitaires.

En 2014, il est intervenu sur trois crises: la prise en charge des réfugiés centrafricains à l'est du Cameroun, l'appui du centre de traitement Ebola mis en œuvre par la Croix-Rouge française à Macenta en Guinée Forestière, et le soutien des populations déplacées et des réfugiés au Kurdistan irakien, dans le Gouvernorat de Dohuk.

Il soutient également pour les trois prochaines années un projet de réduction des risques de catastrophes naturelles au nord-ouest du Vietnam.

La Croix-Rouge française souhaite remercier ses membres (entreprises, donateurs individuels, fondations) pour leur soutien en 2014: Fondation Sanofi Espoir, Fondation Total, Technip, Bolloré Logistics.



PARRAINAGE ET AUTRES OPÉRATIONS DE COLLECTE

Produits-partage, vente de produits, collectes auprès des salariés, arrondis solidaires, reversements de points de fidélité... en 2014, de nombreuses opérations de collecte ont été menées par les entreprises partenaires.



En 2014, La Poste et la Croix-Rouge française ont célébré leurs 100 ans de partenariat. C'est en effet le 11 août 1914, face aux souffrances de la guerre, que Raymond Poincaré, Président de la République, signe le décret autorisant l'administration postale à émettre le premier timbre à surtaxe. Depuis cette première édition, La Poste marque chaque année son engagement aux côtés de l'association en émettant un carnet de timbres avec surtaxe au profit de la Croix-Rouge française et de ses actions en faveur des personnes vulnérables. Ce partenariat historique s'appuie également sur des initiatives menées auprès des collaborateurs et des clients du Groupe La Poste. Ainsi, pendant la période des Journées nationales de quête ou lors de catastrophes naturelles, le groupe relaie les appels à don de la Croix-Rouge française sur le site internet de La Banque Postale et au sein de son réseau de bureaux de poste.



Depuis 12 ans, Edenred France soutient la Croix-Rouge française dans le cadre de l'opération « Restaurons la solidarité » qui permet aux détenteurs de titres-restaurant d'offrir leurs tickets. Depuis le début du partenariat, plus de deux millions d'euros ont été collectés pour financer des dispositifs essentiels dans l'aide alimentaire.

la carterie.

En 2014, La carterie® est devenue le partenaire exclusif de la Croix-Rouge française, en charge de la création, de la fabrication et de la distribution de cartes de vœux et emballages cadeaux dans les réseaux de grande distribution. Leader sur son marché, La carterie® s'associe à la Croix-Rouge française jusqu'en 2018 pour proposer une offre solidaire de qualité.



Depuis 2005, la Croix-Rouge bénéficie de l'opération « Simplidons » qui permet aux clients de la Banque de reverser les centimes de leur compte bancaire à la Croix-Rouge française. BNP Paribas soutient également les actions internationales de l'association grâce à son Fonds « Urgence et Développement » qui collecte des fonds auprès de ses salariés pour des projets de développement ou des situations d'urgence.

Ils se sont également mobilisés



RESSOURCES NON FINANCIÈRES

L'apport de moyens, par le don en nature ou le mécénat de compétences (mise à disposition de salariés et prestations de services) est une des réponses que les entreprises peuvent apporter aux besoins de l'association.

Mécénat en nature



Le partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, lancé en 2006, permet l'attribution de chèques-vacances à des familles défavorisées ou à des personnes isolées accompagnées par la Croix-Rouge française.



Damart fait don de produits à la Croix-Rouge française depuis 2013, plusieurs fois par an. Des dons très appréciés par le réseau pour leur grande qualité et leur propriété de résistance au froid.



Depuis 2008, la Fondation Cultura soutient les enfants et les familles en difficulté grâce à la mise en place de l'opération « Banque scolaire ». En 2014, 23 tonnes de fournitures scolaires ont été collectées auprès des clients des magasins Cultura. La fondation a également fait un don de cartables et de trousse indispensables pour la rentrée.



Le partenariat avec la Fondation Monoprix repose sur deux leviers d'actions prioritaires: les dons de produits visant à offrir des aides matérielles aux personnes aidées (essentiellement des articles textiles et des produits pour la maison); les activités de « ramasse alimentaire », en coordination avec les magasins Monoprix proches des structures Croix-Rouge française, permettant d'augmenter et diversifier les produits distribués par l'association, tout en limitant le gaspillage pour l'enseigne.



Association d'urgence et de solidarité internationale des entreprises de santé, Tulipe a fait un don important à la Croix-Rouge française de fluides de perfusion, destinés à être utilisés au sein du centre de traitement Ebola de Macenta, ainsi que dans le centre de transit médicalisé de Forécariah, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie en Guinée Conakry.



Depuis plusieurs années, Système U fait des dons en nature importants de textile, linge de maison et ustensiles de puériculture. Ces produits sont ensuite proposés aux personnes accompagnées par les bénévoles de la Croix-Rouge française. En 2014, une collecte de jeans menée dans plus de 120 magasins a permis de récupérer plusieurs tonnes de textiles dédiés à la redistribution ou au recyclage.

Ils se sont également mobilisés



Mécénat de compétences



Grâce à un partenariat en mécénat de compétences avec la Fondation Orange depuis 2010, une centaine de collaborateurs volontaires ont apporté leur soutien aux équipes de la Croix-Rouge française en 2014. Ces missions ont été réalisées sur l'ensemble du territoire (Outre-mer compris) et ont permis de renforcer les activités de l'association: gestion de l'aide alimentaire, déploiement du projet AIDA, rétablissement des liens familiaux, activités liées au textile... La Fondation Orange appuie également la Croix-Rouge française en République centrafricaine, en soutenant un projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable, ainsi que des programmes liés à l'hygiène pour les populations de la sous-préfecture de Bambari et la préfecture de Ouaka.

Ils se sont également mobilisés



BOURY, TALLON & ASSOCIÉS



SHISEIDO



Kurt Salmon ✨



LES GAULOIS



PHILANTHROPIE INDIVIDUELLE

Des fondations individuelles et familiales ainsi que des donateurs individuels soutiennent la Croix-Rouge française. À travers leur investissement pour des projets ou par leur implication au sein des cercles de donateurs Croix-Rouge, comme le Tiffany Circle ou le Fonds Ready, les philanthropes expriment leur engagement et leur solidarité aux côtés de l'association.

Fondation Bettencourt Schueller

Plus grande fondation familiale française, la Fondation Bettencourt Schueller soutient un projet de recherche-action dans le domaine de l'autisme, les ateliers-classes PréAut.

Fondation JM Bruneau

La Fondation familiale JM. Bruneau a soutenu la réponse au virus Ebola en Guinée.

Fondation Masalina

La Fondation familiale Masalina soutient la construction d'un institut de formation paramédicale au Sénégal.



Le **Tiffany Circle**, un cercle de femmes engagées auprès de la Croix-Rouge française, continue son développement. En 2014, le Tiffany Circle a soutenu les prix et bourses pour les étudiants infirmiers et un prix pour la recherche humanitaire.

Dîner de Gala des 150 ans de la Croix-Rouge française



C'est dans le cadre prestigieux du Grand Palais à Paris, que s'est tenue une soirée de gala d'exception le 12 septembre 2014, pour célébrer les 150 ans de la Croix-Rouge française. Cet événement a réuni 270 convives : dirigeants des entreprises partenaires et leurs invités, personnalités, administrateurs et élus de la Croix-Rouge française. Une soirée placée sous le sceau de la solidarité puisqu'elle a permis de collecter près de 80 000 euros qui ont été reversés à l'hôpital Croix-Rouge « Les Massues » de Lyon pour le développement d'un projet innovant : « Minidocs » dédié aux enfants paralysés cérébraux.

La Croix-Rouge française remercie ses partenaires pour leur précieux soutien et leur présence, lors de cet événement :

BNP Paribas, Boury, Tallon & Associés, Chorum, Christian Pousser Partners, Coca-Cola France, Comité Fracéclat, Confédération des arts de la table, Créaprim', Edenred, Fédération Nationale de l'Habillement, Fiducial, Fondation d'entreprise Michelin, Fondation FDJ, IMA, Jancarther, Les Gaulois, Malakoff Médéric, Mutex, Philips, Procter & Gamble France, Société Générale, Teamwork, TF1, Total, UMC, Crédit Coopératif.

Mais également les entreprises et organismes engagés pour la mise en œuvre de cet événement : Grand Palais, Jaguar Land Rover France, Kaspia Réceptions, Magnum, Ooprint, Options, Pernel Media, Perspective, TF1 Production.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE : pour contribuer aux formations sanitaires et sociales

La Croix-Rouge française est le plus important opérateur privé de formation aux métiers sanitaires et sociaux, grâce à ses 118 écoles, réparties sur l'ensemble du territoire en 20 instituts régionaux de formation sanitaire et sociale (IRFSS). Avec plus de 20 000 étudiants formés chaque année, la spécificité de ses écoles est l'intégration de valeurs humanistes à la croisée de la santé et du social, et ce à travers une offre de formation riche et complète, faisant la part belle à la pluridisciplinarité. De la pré-qualification à la formation continue, la filière formation de la Croix-Rouge française est éligible à toutes les catégories (A, B, et Quota) de la taxe d'apprentissage. Le versement de cette taxe à ses instituts est pour les partenaires une manière de compléter leur engagement. Pour les entreprises qui ne sont pas encore en lien avec la Croix-Rouge française, c'est une opportunité de convertir leur impôt en s'engageant pour des formations qui témoignent d'une conscience aigüe des enjeux importants liés à la qualité des enseignements, que ce soit dans le domaine sanitaire ou social.

En 2014, de nombreuses entreprises ont exprimé leur intérêt par le versement de la taxe d'apprentissage, permettant l'acquisition et le renouvellement du matériel le mieux adapté à une formation professionnelle exigeante. La Croix-Rouge française tient à les remercier.

Les partenaires financiers institutionnels à l'international

Le soutien financier des partenaires institutionnels français et internationaux de la Croix-Rouge française est une condition essentielle au maintien et à la qualité de son action humanitaire et d'aide au développement dans les pays les plus pauvres. L'année 2014 a été marquée notamment par la grande mobilisation de l'association dans la réponse à l'épidémie d'Ebola en Afrique. Pour l'ensemble des actions à l'international, 70 contrats ont été signés dans l'année, avec des projets mis en œuvre à travers le monde, représentant un montant total de 61 millions d'euros. Ces projets ont été cofinancés entre autres grâce au soutien de l'Union Européenne, de l'Aide publique française au développement, des agences des Nations Unies, ainsi que des composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



La Direction générale du développement et coopération (DEVCO-EuropeAid)

La DG DEVCO-EuropeAid finance des programmes d'aide au développement contribuant à réduire la pauvreté et à assurer un développement économique, social et environnemental équitable. Elle est responsable de la mise en œuvre des instruments d'aide extérieure de l'Union européenne. En 2014, la DG DEVCO a apporté son soutien à la Croix-Rouge française en finançant trois projets au Niger, axés sur l'amélioration de la santé materno-infantile et l'assistance médicale et psychosociale aux migrants. Le soutien s'est aussi porté sur la structuration de services socio-économiques et de renforcement de la résilience des populations rurales au Tchad. Ce partenariat a également permis de contribuer au renforcement des moyens de subsistance des communautés côtières à Socotra, au Yémen. Le cofinancement total de ces projets a été de 3,2 millions d'euros.



Aide humanitaire
et Protection civile

La Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne (DG ECHO)

La DG ECHO finance des actions humanitaires de prévention et d'aide aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits qui interviennent en dehors de l'Union européenne. La DG ECHO est un partenaire essentiel de la Croix-Rouge française pour le financement de ses opérations internationales de réponse aux crises soudaines et récurrentes et de prévention aux risques de catastrophes. En 2014, 17,4 millions d'euros ont été accordés à la Croix-Rouge française pour la mise en œuvre de 14 projets. Dans le domaine de la santé, cela représente six projets de prise en charge de la malnutrition au Cameroun, Sénégal, Niger, Mali, Tchad et en Mauritanie. S'y sont ajoutés trois projets de prévention et de lutte contre la fièvre hémorragique à virus Ebola en Guinée, au Mali et en Côte d'Ivoire, ainsi qu'un projet en Côte d'Ivoire de deux ans, pour le renforcement du système de santé ivoirien (sur des fonds provenant de l'Agence française de développement). La DG ECHO a également soutenu la Croix-Rouge française dans la mise en œuvre de deux projets de réponse aux urgences, dont un projet de soutien aux réfugiés syriens et aux populations hôtes vulnérables au Liban et en Jordanie, et un projet d'assistance humanitaire d'urgence aux populations affectées par le conflit en République centrafricaine. Un projet de réduction des risques de catastrophes a en outre été accepté par la DG ECHO au Laos. Enfin, grâce à ces fonds, la Croix-Rouge française a pu participer à un consortium mené par la Croix-Rouge espagnole sur la thématique des programmes de transferts monétaires.



Fonds Européen
de Développement Régional

Le Fonds européen de développement régional (FEDER)

Le FEDER vise à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux. Il soutient le développement régional et local et favorise la coopération entre les villes et les régions. En 2014, 353 770 euros ont été accordés à la Croix-Rouge française, pour la mise en œuvre d'un projet de préparation aux risques de catastrophes naturelles dans la zone des Comores, de Madagascar, des Seychelles et de La Réunion.



L'Agence française de développement (AFD)

Institution financière publique, l'AFD lutte contre la pauvreté, soutient la croissance économique et participe à la valorisation des biens publics mondiaux, dans les pays en développement, les pays émergents et l'Outre-mer. En 2014, la Croix-Rouge française a signé trois contrats pour un montant de près de 5 millions d'euros avec l'AFD. Ces contrats portent sur la mise en place de deux projets en République centrafricaine, pour la réponse à l'urgence à Bangui, ainsi que pour un programme de lutte contre les causes et les effets de la malnutrition. Ce partenariat a également permis de financer un projet en Jordanie pour l'amélioration des conditions de vie des populations réfugiées syriennes et de leurs communautés d'accueil. Par ailleurs, un projet de réduction des risques de catastrophes à base communautaire dans le nord-ouest du Vietnam a été soutenu en 2014, par la division pour le partenariat avec les ONG et associations, pour un montant de 737 500 euros.



Le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (CDC)

Le CDC appuie l'action des ONG et associations dans la réponse d'urgence en situation de crise. Il dispose d'un fonds principalement dédié à l'aide d'urgence bilatérale, le Fonds d'urgence humanitaire (FUH). Ce FUH finance majoritairement des projets mis en œuvre par des ONG et associations. En 2014, le total des subventions accordées par le CDC à la Croix-Rouge française s'est élevé à 915 000 euros, pour cinq projets de réponse à l'urgence. Il s'agissait de la réponse à l'urgence sanitaire en République centrafricaine, l'assistance d'urgence aux réfugiés syriens en Irak et au Liban, ainsi qu'un projet plus spécifique pour favoriser le retour à l'emploi et le développement d'activités génératrices de revenus, pour les réfugiés syriens et les personnes les plus vulnérables en Irak. Le CDC a aussi participé à la réponse à l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola en Guinée.



Le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

Le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes a accordé un financement de 13 000 euros afin d'organiser une formation à la prise en charge globale des patients atteints par le VIH en Ukraine.



Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI)

Le MAEDI soutient la Croix-Rouge française dans la lutte contre le virus Ebola en Guinée. Par ailleurs, à la demande des autorités préfectorales et sanitaires de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, dans le cadre de la prévention de la possible propagation du virus Ebola sur le territoire français, le gouvernement français a sollicité la Croix-Rouge française afin d'assurer l'accueil et le contrôle des passagers du vol régulier quotidien en provenance de Guinée Conakry. Pour cette opération, le soutien du MAEDI s'est élevé à 9 millions d'euros.



Initiative 5 %

L'Initiative 5 % est une contribution indirecte de la France au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, équivalente à 5 % de la contribution globale française au fonds chaque année. Elle vise à répondre aux demandes en expertise technique des pays francophones, pour les appuyer dans la conception, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et la mesure de l'impact des subventions allouées par le Fonds mondial, afin de renforcer leur efficacité et leur impact sanitaire. En 2014, la Croix-Rouge française a reçu deux subventions d'un montant total de plus de 708 000 euros pour des projets au Laos.

Les subventions allouées par les collectivités locales, territoriales et territoires d'Outre-mer proviennent d'initiatives gouvernementales, régionales et locales :



Le conseil régional de La Réunion a accordé, pour le second semestre 2014, une subvention de près de 118 000 euros destinée à un projet de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles, ainsi qu'à des projets d'aide humanitaire d'urgence à La Réunion.

MAIRIE DE PARIS

La Mairie de Paris a renouvelé son soutien aux centres de traitement ambulatoire de Brazzaville (Congo) et de Bangui (République centrafricaine) et à l'unité nutritionnelle et d'information sur le VIH de Bangui, en 2014, pour un montant de 175 000 euros. Elle a également soutenu la Croix-Rouge française dans plusieurs réponses à des urgences : pour l'aide aux populations victimes des inondations en Serbie et en Bosnie-Herzégovine, dans le cadre des activités de lutte contre l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola en Guinée et pour l'aide aux déplacés irakiens au Kurdistan irakien, pour un montant total de 150 000 euros.

île de France

La région Ile-de-France a accordé 14 000 euros à la Croix-Rouge française, pour un projet en Haïti visant à améliorer les conditions d'accès à l'eau en Artibonite, ainsi que pour le financement d'un projet d'appui à la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH, via un soutien à la commune de Nouakchott, en Mauritanie.



La région PACA a contribué à la mise en œuvre d'un projet de renforcement des capacités de la Croix-Rouge libanaise, dans la préparation et la gestion des risques et des désastres, grâce à une subvention de 50 000 euros.



La région Rhône-Alpes a soutenu un projet d'accès durable à l'eau et à l'assainissement, au Laos, en accordant un financement de 70 000 euros.



Les Nations Unies

Les agences des Nations Unies soutiennent la Croix-Rouge française, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), via le Fonds de réponse à l'urgence (ERF). En 2014, elles ont financé 15 projets d'aide alimentaire, de lutte contre la malnutrition, d'eau et d'assainissement, de promotion de l'hygiène, d'amélioration de l'accès aux soins, de prévention de la maladie à virus Ebola, de réponse à une épidémie de choléra, de renforcement des capacités et de préparation aux désastres. Ces projets ont été menés en Haïti, au Niger, en Irak, au Sénégal, au Tchad, au Burkina Faso, en République centrafricaine, au Mali et au Cameroun. Les opérations ont été cofinancées par les agences des Nations Unies à hauteur de plus de 8,3 millions d'euros.



Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Les actions de lutte contre le VIH de la Croix-Rouge française à l'international sont en partie financées par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En 2014, deux contrats ont été signés pour ces programmes, en République centrafricaine et au Congo, pour un montant total de plus de 5,7 millions d'euros.



USAID/OFDA - Office of Foreign Disaster Assistance

L'Agence américaine pour le développement international a poursuivi son soutien à deux projets de préparation aux catastrophes au Vanuatu et aux Iles Salomon, via son service d'assistance aux catastrophes à l'étranger (USAID/OFDA), pour un montant d'un million d'euros sur l'année 2014.



Le ministère de la Santé et de la Population congolais

Le ministère de la Santé et de la Population congolais a accordé plus de 323 000 euros à la Croix-Rouge française, afin d'appuyer la formation continue du personnel paramédical. Ce projet est mis en œuvre en consortium avec le CREDES.



Le ministère de la Santé guinéen

Le ministère de la Santé guinéen soutient le projet de réponse à l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola de la Croix-Rouge française à Macenta, pour un montant de 5 millions d'euros, grâce au soutien de la France.



Le ministère de la Santé comorien

Le ministère de la Santé comorien a octroyé 35 000 euros avec le soutien de l'AFD, permettant la mise en place d'une mission d'évaluation pour un projet d'amélioration des capacités de prise en charge et de référencement de son système de santé.

Les soutiens du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge à l'international



La Croix-Rouge française peut régulièrement compter sur des contributions de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), ainsi que d'autres sociétés nationales sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour des opérations ciblées et ponctuelles. En 2014, la Croix-Rouge française a été soutenue par les Croix-Rouge américaine, luxembourgeoise, belge flamande et danoise pour cinq projets mis en œuvre en Haïti et en Irak, pour un montant de plus de 2,6 millions d'euros.



La Croix-Rouge française en chiffres

STRUCTURE

- 1** siège national
- 17** délégations régionales et interrégionales
- 106** délégations départementales et territoriales
- 1 034** implantations locales (unités locales, maisons, espaces, antennes)
- 565** établissements

- Chiffre d'activité : 1 milliard 275 M €
- Nombre de bénévoles : 58 012
- Nombre de salariés : 18 442

SANITAIRE

- 20** établissements de santé à dominante soins de suite et de réadaptation (SSR)
- 2** services de psychiatrie infanto-juvénile
- 6** services d'hospitalisation à domicile (HAD)
- 9** centres de santé
- 12** autres structures :
 - appartements de coordination thérapeutique (ACT)
 - centre médico-psychologique (CMP)
 - centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)...

- Nombre de places théoriques HAD : 203
- Nombre de lits et places (SSR, MCO, PSY) : 1 893
- Nombre de salariés : 3 824
- Produits d'exploitation (réel 2014) : 281 M €

PERSONNES ÂGÉES

- 32** établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- 2** unités de soins longue durée (USLD)
- 10** accueils de jour, logements-foyer et foyers-restaurant

- Nombre de lits et places : 3 003
- Nombre de salariés : 2 044
- Produits d'exploitation (réel 2014) : 120 M €

PERSONNES HANDICAPÉES

- 10** établissements de travail protégé : établissements et services d'aide par le travail (ESAT), entreprises adaptées (EA)
- 39** établissements pour adultes : maisons d'accueil spécialisée (MAS), foyers d'accueil médicalisé (FAM), foyers de vie, foyers d'hébergement, services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU)...
- 44** établissements pour enfants : instituts médico-éducatif (IME), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), centres médico-psycho-pédagogique (CMPP), centre d'accueil familial spécialisé (CAFS), service départemental d'accompagnement comportemental (SEDAC)...

- Nombre de places : 3 600
- Nombre de salariés : 2 884
- Produits d'exploitation (réel 2014) : 171 M €

DOMICILE

- 39** départements d'implantation
- 27** services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) départementalisés
- 25** équipes spécialisées Alzheimer (ESA)
- 14** centres de soins infirmiers (CSI) départementalisés
- 16** services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) prestataires départementalisés
- 8** services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) mandataires départementalisés
- 2** portages de repas
- 3** autorisations services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD)

- **Nombre de personnes accompagnées : 51 437**
- **Nombre de places autorisées en SSIAD : 4 406**
- **Nombre d'heures d'intervention en SAAD : près de 1,2 million**
- **Nombre de salariés : 3 357**
- **Produits d'exploitation (réel 2014) : 107 M €**

ACTION SOCIALE

- 23** Haltes répit-détente Alzheimer (HRDA)
- 2** services de téléphonie sociale : Croix-Rouge écoute (CRE) et Croix-Rouge écoute les détenus (CRED) soit **155 501** appels
- 942** unités d'aide alimentaire dont **598** centres de distribution et **91** épiceries sociales
- 521** vestiboutiques
- 386** vestiaires et **1 207** conteneurs identifiés
- 30** dispositifs Croix-Rouge sur roues créés et **350** communes concernées par un dispositif d'action sociale itinérant
- 5** bureaux rétablissement des liens familiaux (RLF) en France,
 - **988** situations traitées par an dont **611** demandes de recherche de personnes disparues dont **389** recherches effectuées à l'étranger et **222** recherches effectuées en France
 - **234** messages Croix-Rouge, **23** situations de regroupements familiales, **120** attestations de détention

EXCLUSION

- 125** structures d'hébergements ou de logements adaptés : centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), centres d'hébergement d'urgence (CHU), dont **8** « n° 115 » et **15** systèmes intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO)
- 6** centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)
- 10** dispositifs d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA)
- 1** centre provisoire d'hébergement (CPH)
- 1** plate-forme d'accueil d'urgence humanitaire (PAUH)
- 204** Samu sociaux sur **78** départements (**7 800** bénévoles)
- 56** services de domiciliation et **29 000** domiciliations
- 13** antennes de premier accueil social médicalisé (APASM)
- 115** délégations impliquées dans la mission prison-justice

- **Nombre de places : 2 870 places annuelles dans les structures d'hébergement et 682 places annuelles dans les structures de logement adapté ; 498 places dans les CADA et 519 places dans les HUDA**
- **Nombre de personnes à la rue rencontrées : 186 711***
- **Nombre de salariés : 942**
- **Produits d'exploitation (réel 2014) : 87 M €**

* Taux de réponse : 61,3 % sur les 204 équipes mobiles interrogées

ENFANCE-FAMILLE

- 60** établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- 10** protection maternelle et infantile (PMI) et protection infantile (PI)
- 12** Espaces Bébé Maman (EBM)
- 26** structures de protection de l'enfance :
 - **6** maisons d'enfants à caractère social (MECS)
 - **4** centres maternels
 - **6** structures dédiées à l'accueil de mineurs isolés étrangers (MIE)
 - **4** placements familiaux
 - **4** relais parentaux
 - **1** pouponnière
 - **1** structure d'accueil pour couples

- **Nombre de places : 3 129 places en crèches et établissements de protection de l'enfance**
- **Nombre de salariés : 1 839**
- **Produits d'exploitation (réel 2014) : 93 M €**

FORMATION

19 instituts régionaux de formations sanitaire et sociale (IRFSS)

dans le champ sanitaire :

- 34 instituts de formation en soins d'infirmiers (IFSI) soit 12 % de l'offre de formation infirmier(e) IDE
- 33 instituts de formation d'aides-soignants (IFAS) soit 14 % de l'offre de formation aide-soignant(e)
- 7 instituts de formation d'ambulanciers et d'auxiliaires ambulanciers (IFA)
- 18 instituts de formation d'auxiliaires de puériculture (IFAP)
- 1 école d'infirmier(e)s en puériculture
- 4 instituts de formation de cadres de santé (IFCS) soit 12 % de l'offre de formation
- 2 instituts de formation de masseurs-kinésithérapeutes (IFMK)
- 1 école de personnel navigant commercial (PNC aéronautique)
- 1 institut de formation d'ergothérapeutes

dans les champs social et médico-social :

- 7 écoles d'assistants de service social (ASS) soit 14 % de l'offre de formation
- 1 école d'éducateurs spécialisés (ES) et moniteurs éducateurs
- 11 écoles d'auxiliaires de vie sociale (AVS)

- 8 écoles d'aides médico-psychologiques (AMP)
- 5 écoles d'assistants familiaux (AF)
- 3 écoles de techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF)
- 2 écoles de médiateurs familiaux (MF)
- 1 institut de formation au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- 7 écoles de secrétaires médicales et médico-sociales (ESMMS)

20 centres régionaux de formation professionnelle (CRFP)

4 centres de formation professionnelle en Outre-mer (Guyane, Guadeloupe, Martinique, La Réunion)

1 centre national de formation Croix-Rouge française

Nombre d'étudiants/stagiaires :

- Formation initiale : 18 921
- Formation préqualifiante : 4 800
- Formation continue : 140 000
- Journée défense et citoyenneté (JDC) : 410 238

Nombre de salariés : 1915

Produits d'exploitation (réel 2014) : 139,9 M €
soit 11 % du total des PE Croix-Rouge française

SECOURISME

117 563 personnes formées aux premiers secours : initiation aux premiers secours (IPS), initiation aux premiers secours junior (IPSJ), prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), appeler-masser-définibriller (AMD)

9 151 intervenants secouristes bénévoles

57 931 postes de secours lors de manifestations diverses

5 351 vacations de prompt secours soit l'équivalent de 13 426 postes de secours

91 891 personnes prises en charge

INTERNATIONAL

227 expatriés

2 500 collaborateurs nationaux et volontaires des sociétés sœurs détachés sur des projets Croix-Rouge française

3 600 000 bénéficiaires directs via 104 projets en cours dans 26 pays et 1 intervention dont 14 pays parmi les plus pauvres

180 équipiers de réponse aux urgences (ERU) en réserve

Budget : 108 M € dont 8 M € de fonds propres

Croix-Rouge française
98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14
Tél. : 01 44 43 11 00
www.croix-rouge.fr

150 ANS
À VOS CÔTÉS 
croix-rouge française